

Une belle lueur d'espoir

S.M le Roi ordonne le lancement d'une opération massive de vaccination contre la Covid-19 dans les prochaines semaines



Lire pages 2 et 3

Habib El Malki reçoit le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat Christian Cambon : *L'exercice de la liberté doit tenir compte du respect des symboles et des croyances*



Page 4

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants réitère son appel à l'équité fiscale



Page 5

Décès de Saëb Erekat



Le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Saëb Erekat, qui était contaminé par le coronavirus, est décédé mardi, a indiqué la présidence palestinienne, citée par l'agence Wafa.

Âgé de 65 ans, Saëb Erekat avait été hospitalisé le 18 octobre dernier, suite à la complication de son état de santé.

L'OLP avait annoncé le 9 octobre que ce dirigeant palestinien avait été contaminé par le nouveau coronavirus.

Atteint de fibrose pulmonaire, Saëb Erekat avait subi en 2017 une greffe de poumon dans un hôpital américain.

Le défunt était le chef des négociateurs palestiniens en 1994 et le représentant de Jéricho au parlement palestinien en 1996.

S.M le Roi ordonne le lancement d'une opération massive de vaccination contre la Covid-19 dans les prochaines semaines

Actualité



Voici un communiqué du Cabinet Royal:

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, lundi 9 novembre 2020 au Palais Royal de Rabat, une séance de travail consacrée à la stratégie de vaccination contre la Covid-19.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi continu par Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, de l'évolution de la pandémie et des mesures prises dans le cadre de la lutte contre sa propagation et de la protection de la vie et de la santé des citoyens.

Au cours de cette réunion, et sur la base de l'avis rendu par le Comité national scientifique ad hoc soulignant que la campagne vaccinale est une réponse réelle pour mettre fin à la phase aiguë de la pandémie, et fidèle à l'approche Royale proactive adoptée depuis l'apparition de ce virus, Sa Majesté le Roi a donné ses Hautes orientations en vue du lancement, dans les prochaines semaines, d'une opération massive de vaccination contre la Covid-19.

Cette opération nationale, d'envergure inédite, vise la couverture de la population par un vaccin en tant que moyen idoïne d'immunisation contre le virus et de maîtrise de sa propagation. Selon les résultats des études cliniques déjà achevées ou toujours en cours, la sécurité, l'efficacité et l'immunogénicité du vaccin ont été prouvées.

Ainsi, cette opération devra couvrir les citoyens âgés de plus de 18 ans, selon un schéma vaccinal en deux injections. La priorité sera notamment donnée aux personnels de première ligne, en l'occurrence, le personnel de Santé, les autorités publiques, les forces de sé-

curité et le personnel de l'éducation nationale, ainsi qu'aux personnes âgées et aux personnes vulnérables au virus, et ce avant de l'élargir au reste de la population.

Le Royaume a pu occuper un rang avancé dans l'approvisionnement en vaccin contre la Covid-19, grâce à l'Initiative et à l'Implication Personnelle du Souverain qui ont abouti à la participation réussie de notre pays, dans ce cadre, aux essais cliniques.

Sa Majesté le Roi a ainsi donné ses directives aux autorités compétentes pour veiller à la bonne préparation et au bon déroulement de cette opération nationale d'envergure, tant sur les plans sanitaire, logistique que technique. L'accent a été mis notamment sur l'accessibilité du vaccin, dans un cadre social et solidaire, et sa disponibilité en quantités suffisantes, ainsi que sur la logistique médicale de transport, d'entreposage et d'administration du vaccin sur l'ensemble du territoire et la mise en place d'un système efficace de pré-enregistrement des bénéficiaires.

A cet effet, le Souverain a appelé à la mobilisation de tous les services et départements concernés, en particulier le personnel de la Santé, l'administration territoriale et les forces de l'ordre, ainsi que l'appui nécessaire des Forces Armées Royales, conformément aux missions qui leur sont confiées par Sa Majesté le Roi, chef suprême et chef

d'état-major général des Forces Armées Royales, dans le cadre de la lutte anti-Covid-19.

En engageant cette opération de grande envergure, avec la foi et l'espérance que Dieu puisse entourer de Sa Grâce toute l'humanité et lever cette calamité à travers la vaccination, les Hautes orientations Royales ont été données à l'effet de redoubler de vigilance dans la gestion de la pandémie, et de maintenir les capacités de veille scientifique pour une mise à jour régulière de la stratégie nationale dans ce domaine à la lumière des nouveautés et des réalités factuelles.

Cette séance de travail s'est déroulée en présence du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, du conseiller de S.M le Roi, Fouad Ali El Himma, du ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, du ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, du général de corps d'armée, Abdelfattah El Ouarak, inspecteur général des FAR, du général de corps d'armée Mohamed Haramou, commandant la Gendarmerie Royale, du général de brigade Mohammed Abbar, inspecteur du Service de santé militaire des FAR, et du directeur général de la Sûreté nationale, directeur général de la surveillance du territoire national, Abdellatif Hammouchi".



Veiller à l'accessibilité du vaccin, dans un cadre social et solidaire, à sa disponibilité en quantités suffisantes et à la mise en place d'un système efficace de pré-enregistrement des bénéficiaires

Une belle lueur d'espoir



Après des mois à broyer du noir, la journée de lundi a injecté dans nos vies une belle lueur d'espoir en cette période de pandémie. En effet, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé une séance de travail consacrée à la stratégie de vaccination contre le nouveau coronavirus. Selon le communiqué du Cabinet Royal (voir page 2), le Souverain a donné ses orientations en vue du lancement d'une opération massive de vaccination contre la Covid-19, laquelle devrait commencer en décembre et durer quelques mois.

S'il est certain que la priorité de cette campagne sera logiquement accordée au personnel de la santé, aux autorités publiques ou encore aux forces de sécurité et autre personnel de l'éducation nationale, sans oublier les personnes âgées ou vulnérables, en revanche, aucun détail concernant l'origine du vaccin en question n'a filtré. Il y aurait de fortes chances qu'il s'agisse du vaccin chinois de Sinopharm.

Rappelons qu'une partie de ces essais de phase 3 ont eu lieu au Maroc. 600 volontaires y auraient participé et dans l'Empire du milieu, plusieurs milliers de citoyens en auraient reçu des doses. Mais de là à affirmer avec certitude que le vaccin chinois, promis au Maroc à hauteur de 10 millions de doses avant fin 2020, sera la star de la campagne de vaccination, il y a un pas que

l'on se gardera de franchir. Et pour cause, le Maroc a également signé un contrat avec le groupe pharmaceutique Astra Zeneca pour la fourniture d'une vingtaine de millions de doses, même si les essais cliniques de ce dernier seraient



L'Agence américaine du médicament aurait imposé deux mois de recul pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'urgence

moins concluants puisqu'un patient est décédé au Brésil. A cela, on pourrait également ajouter les pourparlers toujours en cours, avec plusieurs autres candidats producteurs de vaccins, parmi lesquels on retrouve celui dont tout le monde parle depuis lundi, le vaccin candidat de Pfizer.

«Un grand jour pour la science et l'humanité», c'est ainsi qu'Albert Bourla, PDG de la société pharmaceutique américaine, fondée en 1849, a annoncé que son vaccin candidat était efficace à 90%. «Le premier ensemble de résultats de notre essai de vaccin Covid-19 de phase 3 fournit la preuve initiale de la capacité de notre vaccin à prévenir la Covid-19. Plus de huit mois après le début de la pire pandémie en plus d'un siècle, nous pensons que cette étape représente un pas en avant significatif pour le monde dans notre bataille contre le coronavirus», poursuit-il dans un communiqué.

Développé en collaboration avec les Allemands de BioNTech, ce vaccin a suscité l'espoir du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus. «Nous saluons les nouvelles encourageantes en matière de vaccin provenant de Pfizer & BioNTech et saluons tous les scientifiques et partenaires dans le monde qui développent de nouveaux outils sûrs et efficaces pour vaincre la Covid-19», a-t-il tweeté. Pour certains immunologues

comme Alain Fischer cité dans les colonnes de «Libération» : «C'est une bonne nouvelle, mais il faut rester prudent en l'attente de nouvelles données».

En tout cas, une chose est sûre, ce n'est pas demain la veille que le vaccin sera commercialisé. Pour plusieurs raisons. D'abord car l'Agence américaine du médicament aurait imposé deux mois de recul, au moins, après la dernière injection pour le dépôt d'une demande d'autorisation d'urgence. Soit d'ici à la troisième semaine de novembre. Ensuite, la consolidation des résultats demeure impérative pour affiner les connaissances en rapport avec le vaccin candidat et pouvoir ainsi éclairer certaines zones d'ombre et savoir si les personnes âgées seront aussi bien protégées que les autres. Ou encore qu'elle sera sa sécurité sur le long terme ? Et surtout combien de temps durera la protection ?

En clair, de multiples questions demeurent sans réponses pour le moment. Et si l'on devait souligner quelques points faibles, on pourrait pointer la quantité de vaccins produite qui risque d'être en deçà de la demande, ou encore la technologie utilisée pour le vaccin Pfizer et BioNTech. Elle n'aurait jamais été utilisée à ce jour. Cela se traduit par un immense défi logistique puisque la solution devra être stockée à -80 c.

Habib El Malki reçoit le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat

Christian Cambon : *L'exercice de la liberté doit tenir compte du respect des symboles et des croyances*



L'exercice de la liberté doit tenir compte du respect des symboles et des croyances, a affirmé le président du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc au Sénat français et président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées à la même chambre, Christian Cambon.

A l'issue d'une rencontre entre une délégation parlementaire française et le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, le responsable parlementaire français a relevé que "l'exercice de la liberté doit prendre en compte le respect des symboles et des croyances afin d'éviter de créer toute incompréhension".

Dans une déclaration à la MAP, Christian Cambon a indiqué que cette rencontre a pour objectif de "rassurer quant au

respect que voue la France pour la religion musulmane" et "de faire disparaître les éventuels éléments d'incompréhension qui auraient pu naître à travers des déclarations officielles".

Il a dans ce contexte réitéré les sentiments de respect de la République française envers les musulmans, la religion musulmane et le Prophète de l'Islam, tout en insistant sur les relations d'amitié et de fraternité entre le Royaume du Maroc et la République française.

En outre, le président du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc au Sénat français a salué l'action des institutions législatives des deux pays en faveur de la promotion des valeurs de coopération bilatérale.

Christian Cambon qui avait auparavant eu des entretiens avec le premier

vice-président de la Chambre des conseillers et président du groupe d'amitié Maroc-France, Abdessamad Kayouh, a souligné "le grand respect qui est le nôtre de l'Islam, de ses valeurs, de son Prophète et de celles et ceux qui ont toujours montré le sens de la tolérance et qui développent des valeurs d'humanisme et d'humanité".

"Certaines déclarations ont pu être mal interprétées", a déclaré à la MAP le président du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc, en allusion à la vague d'indignation suscitée par la publication de caricatures outrageuses à la religion islamique et au Prophète de l'Islam.

Il a relevé que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la visite du ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian au Maroc, a pour ob-

jectif de "dissiper tout malentendu" et de passer outre cet incident.

Les groupes d'amitié constituent des valeurs importantes auprès des exécutifs marocain et français, a estimé Christian Cambon, mettant en avant à cet égard le rôle des coopérations et diplomaties parlementaires dans la promotion des valeurs d'amitié entre les pays.

Ont notamment pris part à cette rencontre le député à l'assemblée nationale française, M'jid El Guerrab, et l'ambassadrice de France à Rabat, Hélène Le Gal.

Appel à une solution au Sahara qui s'inspire du Plan d'autonomie

Le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat français a appelé à une solution s'inspirant de la proposition de large autonomie préconisée par le Maroc.

« Le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat salue le 45ème anniversaire de la Marche Verte.

Au moment où la tension est vive à El Guerguarat, nous appelons une fois de plus à une solution pacifique et négociée sous l'égide du Conseil de sécurité des Nations unies s'inspirant de la proposition de large autonomie préconisée par le Royaume du Maroc », a indiqué son président Christian Cambon.

« Depuis 45 ans le Royaume du Maroc a consenti de gigantesques efforts en investissant dans le logement, la santé, l'éducation, les activités économiques et les équipements publics, comme l'a constaté le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat en se rendant sur place », a souligné Christian Cambon dans une déclaration à la MAP.

« Plus que de tensions et de conflits armés, les populations civiles de cette région ont besoin de développement économique et social pour vivre en paix dans cette partie du monde », a-t-il affirmé.

393 audiences à distance du 2 au 5 novembre

Un total de 393 audiences ont été tenues à distance dans les différents tribunaux du Royaume, du 2 au 5 novembre, au cours desquelles 7.951 affaires ont été mises au rôle, a indiqué lundi le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ).

9.256 détenus ont bénéficié des procès à distance, durant la même période, après leur consentement, afin de leur épargner tous les risques sanitaires en cette conjoncture exceptionnelle, marquée par la propagation du coronavirus, souligne le CSPJ dans un communiqué.

Ce projet de procès à distance, lancé en collaboration avec les partenaires du système judiciaire, vient en consécration des valeurs d'ouverture et de communication

concernant les différentes mesures prises par le CSPJ pour freiner la propagation du Coronavirus dans le Royaume, note le Conseil, soulignant son engagement continu vis-à-vis du projet des procès à distance, afin de garantir que les tribunaux continuent de s'acquitter de leurs devoirs constitutionnels et de consacrer le droit à un procès équitable dans des délais raisonnables.

Le CSPJ a, dans ce sens, mis en avant le sens de responsabilité et d'engagement de toutes les composantes du système judiciaire, appelé à cet égard l'ensemble des acteurs à respecter strictement les mesures de prévention et de précaution préconisées, afin d'éviter les risques liés à la propagation de la Covid-19.



Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants réitère son appel à l'équité fiscale



Ph. Archives

Saïd Baaziz, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a appelé le ministère des Finances à la rationalisation de l'administration de la direction générale des impôts et de sa représentation dans les différentes régions dans le cadre de la réforme des services publics.

Selon lui, dans certaines provinces, comme Guercif, les citoyens sont contraints de se rendre, par exemple, à la direction régionale des impôts de Nador, tout en appelant le ministère des Finances à créer des divisions au sein des directions provinciales pour éviter de tels problèmes.

Lors d'un débat portant sur le budget sectoriel du ministère des Finances, organisé jeudi dernier (4 novembre) à la Commission des finances et du développement économique, le député itihadi a salué la réforme fiscale, mais il a souligné qu'il doit y avoir une justice spatiale dans cette réforme conformément aux recommandations des 3èmes Assises nationales sur la fiscalité organisées en 2019 à Skhirat.

Faute de cette équité territoriale, les investisseurs préfèrent investir dans l'axe de Casablanca à Tanger qui attire les investissements les plus importants.

Concernant le chantier de la réforme de l'administration, le membre du Groupe socialiste a affirmé qu'il est nécessaire de mettre en œuvre la charte de la déconcentration administrative, mettant en avant que

la pandémie du Covid-19 a contraint le ministère de la Santé à l'application de la déconcentration administrative et estimant qu'il est temps que cette approche soit généralisée à tous les secteurs. "Il est inacceptable qu'un responsable gouvernemental soit contre la mise en œuvre de la charte de la déconcentration administrative juste pour contrôler le budget de son département et programmer selon ses orientations politiques. Les lois adoptées dans notre pays doivent être appliquées", a-t-il martelé.

Pour sa part, la députée socialiste Hanane Rihab a souligné lors de la même réunion que les fonctionnaires sont les piliers de l'administration marocaine. Pour cette raison, elle a appelé le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration à garantir l'égalité des chances entre tous les fonctionnaires dans les concours, à leur fournir une formation continue et à leur garantir un développement professionnel dans les échelons de l'administration à l'instar de ce qui se passe dans le secteur privé.

« Ces choses sont importantes pour nous en tant que Groupe socialiste, car elles traduisent clairement la volonté Royale de moderniser l'administration, ainsi que l'égalité des chances pour les Marocains sans exception dans les concours, le développement professionnel et l'accès à des postes de responsabilité loin de toute

logique népotiste et clientéliste », a-t-elle affirmé dans son allocution.

Concernant le chantier de la protection sociale, qui est, selon la députée socialiste, l'un des chantiers sociaux les plus importants, Hanane Rihab s'est interrogée si l'administration est en mesure de mettre en œuvre ce chantier d'ici à 2023.

De son côté, et lors d'une réunion de la Commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants tenue jeudi dernier, le député du Groupe socialiste Cherkaoui Znaïdi a évoqué les répercussions négatives de la pandémie sur l'économie nationale et sur le budget de l'État.

Il a également rejeté tout discours extrémiste proféré par certaines parties. « Je refuse toute atteinte à nos valeurs sacrées et à notre Prophète. Mais je rejette en même temps tout discours extrémiste proféré par certaines parties et qui pourrait avoir un impact négatif sur les citoyens et l'économie nationale », a-t-il précisé. Et le député itihadi de souligner : « Les appels au boycott des produits français porteraient en premier un grand préjudice à l'économie de notre pays, car les entreprises qui produisent ces produits sont des entreprises nationales et emploient des Marocains », tout en appelant à « une extrême prudence face à de tels appels » et les partis politiques à « faire preuve de responsabilité et à agir en sorte que l'intérêt de la nation prévale sur leurs intérêts per-

sonnels étriqués ».

Par ailleurs, Cherkaoui Znaïdi a appelé le gouvernement à la mise en œuvre de la justice spatiale. Selon lui, il y a des régions (région de Béni Mellal-Azilal à titre d'exemple) qui ne disposent pas d'atouts par rapport à d'autres, ce qui a un impact négatif sur elles. « Le rôle du gouvernement est de chercher des solutions pour mettre un terme à ces disparités spatiales », a-t-il précisé.

Pour sa part, le député du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Mohamed Mellahi, a interpellé, au nom des groupes parlementaires de la majorité gouvernementale, le ministre de la Culture sur la stratégie de son département durant la crise sanitaire du Covid-19.

« La richesse véritable n'est pas mesurée seulement par le capital matériel, mais en adoptant les indicateurs du capital immatériel et de la capacité à exploiter ses composantes et à l'utiliser comme critère de base dans la planification de toute politique publique », a noté le député de l'USFP, tout en se demandant si le ministère de la Culture dispose de programmes culturels pour les enfants et les jeunes durant cette crise et d'une stratégie claire pour ouvrir les établissements culturels dépendant de son département tout en respectant les mesures mises en vigueur par les autorités publiques pour lutter contre la pandémie.

Mourad Tabet

La France préoccupée par le blocage en cours à El Guerguarat

Nasser Bourita et Jean Yves Le Drian louent le partenariat maroco-français d'exception

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue français, Jean Yves Le Drian, ont souligné, lundi à Rabat, le partenariat d'exception liant le Maroc et la France.

Lors d'un point de presse conjoint à l'issue de leurs entretiens, les deux ministres ont mis en avant la régularité des relations solides entre le Maroc et la France, ainsi que la convergence de vues concernant plusieurs questions régionales et internationales.

A cet égard, Nasser Bourita a relevé que la visite de travail qu'effectue Jean Yves Le Drian au Maroc vient renforcer la dynamique très positive des relations bilatérales, rappelant les contacts permanents et la coordination entre les responsables des deux pays.

Il a aussi indiqué que cette visite, qui intervient six mois après la dernière rencontre entre les deux ministres en raison du contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, a été l'occasion d'examiner les échéances du partenariat bilatéral, insistant sur l'importance de renforcer les relations entre les deux pays

dans cette phase post-Covid.

Après avoir rappelé la visite récemment au Maroc du ministre français en charge du Commerce extérieur, de celui de l'Intérieur et du chef de l'état-major des armées, Nasser Bourita a mis en avant l'importance de l'accompagnement par la France de la relance économique au Maroc durant la phase post-Covid.

Il a également rappelé que la coordination entre les deux pays s'est poursuivie pendant la phase de la pandémie, notamment sur le plan consulaire et dans le domaine de la santé.

Pour sa part, Jean Yves Le Drian a relevé que ces nombreuses visites ministérielles reflètent la régularité des relations bilatérales et sont significatives du partenariat d'exception entre le Maroc et la France.

Il a en outre rappelé que la visite au Maroc du ministre français en charge du Commerce extérieur a été l'occasion d'évoquer le lancement d'un pacte économique maroco-français, souhaitant que ce projet aboutisse durant le premier trimestre de 2021.

Sur un autre volet, le chef de la diplomatie française a affirmé que son pays compte sur le Maroc dans son combat



contre le terrorisme et l'extrémisme.

"La France a tout le profond respect pour l'Islam", a-t-il par ailleurs souligné, notant que le Royaume est porteur d'un islam de juste-milieu prôné par S.M le Roi, Commandeur des croyants.

Il a également affirmé que la France est préoccupée par le blocage en cours à El Guerguarat.

La France suit avec atten-

tion les événements d'El Guerguarat, a-t-il ajouté, soulignant qu'"il faut sortir de cette situation".

Jean Yves Le Drian a dans le même sens tenu à saluer la responsabilité dont fait preuve le Maroc.

Le chef de la diplomatie française a par ailleurs réitéré la position "constante" de la France soutenant la recherche d'une solution "juste, durable et mutuellement agréée" sous

l'égide de l'ONU à la question du Sahara.

"J'ai rappelé à M. Bourita la position constante de la France soutenant la recherche d'une solution juste, durable et mutuellement agréée sous l'égide des Nations unies, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, considérant le plan d'autonomie marocain comme une base sérieuse et crédible pour une solution négociée", a-t-il dit.

Don humanitaire du Maroc au Panama après le passage de l'ouragan Eta



L'ambassadeur du Maroc à Panama City, Oumama Aouad, a remis un don humanitaire, au nom du Royaume, à la Première dame

du Panama, Yasmin Colon Cortizo, suite à la dévastation causée par le passage de l'ouragan Eta qui s'est abattu sur plusieurs pays d'Amérique centrale

et des Caraïbes.

La remise de ce don qui consiste en des produits d'hygiène et de première nécessité destinés à la population sinistrée, a eu lieu au cours d'une cérémonie de collecte de dons, en présence des ministres panaméens du Développement social et du Travail, et de la vice-ministre des Affaires étrangères, indique un communiqué de la représentation marocaine au Panama.

La Première dame du Panama n'a pas manqué de remercier le Maroc pour sa généreuse contribution en faveur du peuple panaméen endeuillé par les ravages de ce cyclone.

"Cette aide humanitaire a été hautement appréciée par les représentants du gouvernement et l'opinion publique panaméens qui ont salué le geste de solidarité du Royaume à l'égard des victimes de l'ouragan", souligne le communiqué parvenu à la MAP.

Fidèle à ses valeurs humanitaires et son esprit de solidarité, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, le

Maroc est l'un des premiers pays à réagir pour porter son assistance humanitaire aux sinistrés panaméens.

Le Panama a subi les effets dévastateurs de la tempête tropicale Eta qui s'est abattue sur la région faisant près de 200 morts ou disparus en Amérique centrale.

Durant plusieurs jours, des pluies torrentielles se sont abattues sur le territoire panaméen entraînant des inondations, des avalanches, et des glissements de terre, et causant la mort de 17 personnes. Près de 70 autres sont encore portées disparus et quelque 3000 sans abri ont été évacués dans des refuges, dans ce pays d'environ 4,3 millions d'habitants.

Les zones les plus durement touchées par ce désastre, situées à l'ouest près de la frontière avec le Costa Rica, sont considérées comme le grenier et le verger du pays. Elles assurent plus de 80 % de la production agricole, ce qui fait planer la menace d'une pénurie alimentaire.

Rudi Vervoort : *Le Sahara est au coeur du dispositif du renouveau économique du Maroc*

Le ministre-président de la région de Bruxelles-capitale souligne l'important essor des provinces du Sud



Le ministre-président de la région de Bruxelles-capitale, Rudi Vervoort, a souligné, lundi, l'important essor économique que

connaissent les provinces du Sud sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI.

«J'ai moi-même eu l'occasion de

rendre au Maroc et j'ai pu constater à Laâyoune et dans d'autres villes côtières du Sahara un développement extraordinaire qui place cette région au

coeur du dispositif et de l'image du renouveau économique que le Maroc connaît aujourd'hui», a déclaré à la MAP le président du gouvernement régional de la capitale belge dans une réaction au discours du Souverain à l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche Verte.

Rudi Vervoort, qui s'est dit «frappé par l'attachement du peuple marocain à cette région», a souligné que le Maroc a déployé énormément d'efforts également sur le plan institutionnel avec un processus d'autonomie «permettant l'expression des singularités dans l'unité», notant que «c'est sur cette voie-là qu'il faut travailler dans les années qui viennent car elle fait l'objet d'un consensus assez large sur le plan international».

Il s'agit, pour le ministre-président du gouvernement bruxellois, d'un processus largement soutenu par les grandes nations, «parce qu'il faut trouver une solution à cette question dans un cadre consensuel et parce qu'il ne faut pas que cette région rate les réformes que connaît le Maroc depuis l'accession au Trône de S.M le Roi Mohammed VI».

Plus de 70 ONG italiennes dénoncent les provocations du Polisario à El Guerguarat

Plus de 70 organisations non-gouvernementales, associations et municipalités en Italie ont dénoncé les actions de provocation menées par les milices du Polisario au poste d'El Guerguarat, relevant que ces agissements représentent une menace sérieuse à la paix et à la stabilité dans toute la région sahélo-saharienne, «déjà secouée par les actes de terrorisme, le trafic de drogue, la traite d'êtres humains, et la radicalisation dans la zone proche du Sahel».

Dans un appel lancé dans le cadre d'une initiative menée par la Fondation Calabria Roma Europa qui regroupe plus de 180 municipalités, ces ONG et associations italiennes et italo-marocaines, ainsi que les représentants d'autorités locales rappellent la condamnation de ces actes de provocation par le Conseil de sécurité et le Secrétaire général de l'ONU, tout en appelant le gouvernement italien à adopter «une position ferme eu égard aux multiples implications de la situation sur la paix et la sécurité dans notre entourage immédiat et en Méditerranée».

Les cosignataires de l'appel demandent au gouvernement italien, aux parlementaires, aux élus locaux et aux représentants de la société civile, «qui n'ont cessé d'apporter leurs soutiens au processus de paix et aux efforts du Secrétaire général de l'ONU pour une solution politique au différend régional sur le Sahara marocain, de s'intéresser de près à la situation dramatique des droits de l'Homme qui prévaut aux camps de Tindouf et de s'enquérir de près du sort des aides humanitaires octroyées par notre pays et détournées par les dirigeants du Polisario à leurs profits personnels, comme cela a été dénoncé par le Parlement européen et plusieurs organisations internationales».

Ils expriment, dans ce sens, leur détermination à poursuivre leur dénonciation de la situation humanitaire et des droits de l'Homme à laquelle sont soumises les populations dans les camps du Polisario et tiennent l'Algérie, pays hôte de ces camps, pour unique responsable au regard du droit international, l'exhortant comme le fait le Conseil de sécurité depuis 2007,



à permettre le recensement de ces populations et à les mettre sous protection du HCR.

Ils se félicitent, par ailleurs, de l'adoption le 30 octobre 2020 de la résolution 2548 sur le Sahara marocain, par le Conseil de sécurité des Nations unies.

L'appel relève le soutien indéfectible apporté par le Conseil de sécurité de l'ONU au processus politique sous l'égide du Secrétaire général des

Nations unies et de son Envoyé personnel pour parvenir à une solution politique négociée, durable, réaliste, pragmatique et basée sur le compromis à ce différend régional.

Il souligne la prééminence accordée de nouveau par le Conseil de sécurité à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 comme base de cette solution politique.

Par ailleurs, les cosignataires

de l'appel demandent à l'Algérie, consacrée de nouveau dans la résolution 2548 comme partie prenante à part entière à ce différend régional, d'assumer pleinement ses responsabilités et de s'engager de bonne foi dans le processus politique pour mettre fin à la souffrance des populations séquestrées par les milices armées du Polisario à Tindouf, sur le territoire algérien.



Biden se met au travail en faisant fi des résistances de Trump



Joe Biden et Donald Trump ont entamé lundi un pas de deux qui pourrait durer des semaines: le premier s'est adressé aux Américains en les implorant de porter le masque contre la Covid-19, le second a réglé ses comptes avec son ministre de la Défense, limogé.

Promettant d'être "guidé par la science et les experts", le démocrate a endossé son habit de président élu des Etats-Unis en dévoilant les membres de son comité consultatif chargé de présenter dès son investiture, le 20 janvier, un plan détaillé pour sortir le pays de la crise sanitaire et économique. Ce comité rassemble des experts reconnus et des anciens de l'administration de Barack Obama, dont le "lanceur d'alerte" Rick Bright, limogé d'une agence fédérale au coeur de la réponse sanitaire au début de la pandémie.

Lors d'une allocution dans sa ville de Wilmington, dans le Delaware, Joe Biden a plaidé une nouvelle fois pour le port du masque qui "n'est pas une posture politique". "Il est temps de mettre fin à la politisation des gestes responsables de santé publique", a-t-il martelé alors que de nombreux partisans de Donald Trump rechignent à se couvrir le visage et que le président sortant n'a eu de cesse de minimiser la pandémie.

M. Biden avait auparavant, dans un

communiqué diffusé par son équipe de transition, salué l'annonce par les laboratoires Pfizer et BioNTech d'un vaccin "efficace à 90%" contre la Covid-19, qui apporte "tant de raisons d'espérer". Donald Trump, qui refuse toujours d'admettre sa défaite, a accusé Pfizer de ne pas avoir eu le "courage" d'annoncer son vaccin avant l'élection. "Si Biden était président, vous n'auriez pas le vaccin avant quatre ans", a-t-il assuré dans un tweet.

Le président sortant, dont l'agenda était totalement vide pour la sixième journée consécutive, a aussi annoncé sur Twitter le limogeage, attendu, du chef du Pentagone, Mark Esper. Les relations entre le bouillant président républicain et ce technocrate de 56 ans étaient tendues depuis juin, quand Mark Esper s'était opposé publiquement au déploiement de l'armée pour réprimer les manifestations antiracistes dans le pays.

Ce limogeage est "une démonstration troublante de l'intention du président Trump d'utiliser ses derniers jours au pouvoir pour semer le chaos dans notre démocratie et à travers le monde", a déploré la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi.

Donald Trump, qui ne s'est pas encore exprimé en public depuis l'annonce des

résultats samedi, a promis de multiplier les actions en justice en arguant de "fraudes" électorales pour lesquelles il n'a pas fourni de preuves. Et le ministre de la Justice, Bill Barr, un de ses alliés les plus fidèles, a donné son feu vert à l'ouverture d'enquêtes par les procureurs américains sur d'éventuelles irrégularités lors du scrutin du 3 novembre. "Si les allégations sérieuses doivent être traitées avec beaucoup de soin, les réclamations spéculatives, fantaisistes ou farfelues ne doivent pas servir de base à l'ouverture d'enquêtes fédérales", a-t-il toutefois prévenu.

Les chances d'aboutir des procédures judiciaires sont très minces, car il faudrait trouver des arguments convaincants pour invalider des dizaines de milliers de voix non pas dans un Etat, mais dans quatre ou cinq d'entre eux. Et pour l'instant, le camp Trump n'a pas réussi à présenter un tel dossier.

Lors d'une étrange conférence de presse organisée à Washington, Kayleigh McEnany, porte-parole de la Maison Blanche, a affirmé lundi que l'élection n'était "pas terminée" et accusé les démocrates d'avoir "triché".

Fait remarquable: la chaîne Fox News a interrompu la retransmission en direct, jugeant irresponsable de relayer des accu-

sations de fraude qui ne reposent sur aucun élément concret. S'il a estimé que Donald Trump était "à 100% en droit" d'envisager des recours, le puissant patron de la majorité républicaine au Sénat, Mitch McConnell, a prononcé un discours tout en prudence, sans jamais faire siennes ces accusations de fraude.

"Une poignée de recours en justice de la part du président ne signent pas vraiment la fin de la République", a-t-il relevé, comme pour minimiser la portée des actions de la Maison Blanche. Joe Biden semble en tout cas en faire peu de cas et n'a pratiquement pas eu un mot pour le président sortant depuis son discours de victoire samedi soir. Résolument tourné vers la transition, l'ancien vice-président de Barack Obama, 77 ans, a mis en ligne un site BuildBackBetter.com et des comptes Twitter pour cette période le séparant de son investiture. Il y annonce ses priorités: combat contre la pandémie, reconstruction économique, justice raciale et lutte contre le réchauffement climatique. Alors qu'il pourrait devoir composer avec un Sénat à majorité républicaine, il a été félicité par la sénatrice républicaine Susan Collins pour son "apparente victoire". L'élue centriste pourrait devenir un personnage-clé pour le vote de ses réformes.

Refolements de migrants

Athènes dément, l'UE contrainte d'agir



Les dénonciations de refolements de migrants de Grèce en Turquie se multiplient depuis mars. Athènes, montré du doigt, ne cesse de démentir tandis que la mise en cause de Frontex, l'Agence de surveillance des frontières européennes, contraint l'UE à réagir d'urgence.

A la demande d'Ylva Johansson, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, l'Union européenne a réuni mardi le conseil d'administration de Frontex en réunion extraordinaire. Une "enquête est en cours", selon Chris Borowski, porte-parole de Frontex.

L'agence européenne est accusée par plusieurs médias, dont le magazine allemand Spiegel, d'être impliquée dans des incidents de refolement de bateaux de demandeurs d'asile.

Principale porte d'entrée de l'UE, la Grèce reçoit l'aide de Frontex en mer Egée et à sa frontière terrestre avec la Turquie, qui fin février avait poussé des milliers de migrants vers l'Europe. Arrêté par la police grecque après avoir traversé la frontière gréco-turque mi-octobre, Hamza, demandeur d'asile marocain, a raconté à l'AFP avoir été incarcéré avec d'autres réfugiés. "La police m'a frappé,

m'a volé toutes mes affaires dont mon passeport", a-t-il dit début novembre par téléphone.

"Des hommes cagoulés habillés tout en noir sont arrivés, on ne voyait que leurs yeux. (...) Ils nous ont mis dans des fourgons, nous ont emmenés au fleuve et nous ont forcés à traverser sur des petits bateaux" vers la Turquie, a témoigné le migrant depuis Istanbul. Même récit d'un migrant sorti de force du camp de Diavata, dans le nord de la Grèce. "Ils m'ont mis dans un véhicule avec d'autres réfugiés, on nous a amenés dans un commissariat où un policier m'a attrapé par le cou et j'ai été expulsé en Turquie", a rapporté le jeune homme cité par l'ONG Josoor.

Des journalistes de l'AFP avaient vu en mars, le long de la frontière terrestre marquée par le fleuve Evros, des soldats grecs encagoulés embarquant des migrants dans des véhicules militaires ou des fourgonnettes sans plaques d'immatriculation.

Les refolements, qui consistent à repousser des migrants avant qu'ils n'aient pu déposer leur demande d'asile, se seraient également multipliés aux frontières maritimes de la Grèce, selon

plusieurs médias et ONG, dont Amnesty International et Oxfam.

Principaux mis en cause: les garde-côtes grecs. L'UE et le Haut commissariat des réfugiés (HCR) ont appelé cet été le gouvernement grec à ouvrir une enquête mais celui-ci, dont la priorité est "la sécurité" des frontières, a démenti avoir pratiqué de tels refolements.

En août, le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis a catégoriquement réfuté ces accusations sur CNN, accusant la Turquie voisine d'avoir orchestré une "désinformation". Le New York Times venait de publier des témoignages selon lesquels la Grèce "abandonnait" des migrants en mer, laissant les garde-côtes turcs leur porter secours. L'affaire a pris une nouvelle tournure le 24 octobre avec la publication d'une enquête du Spiegel qui dit "montrer pour la première fois que les responsables de Frontex sont conscients des pratiques illégales des gardes-frontières grecs et sont en partie impliqués dans les refolements eux-mêmes".

Six cas survenus depuis avril en mer Egée sont cités. Dans un cas, en juin, une vidéo montre un navire de Frontex bloquant un bateau de réfugiés, puis, dans

une autre scène enregistrée, passant devant le bateau de réfugiés à grande vitesse avant de quitter les lieux. Sans mentionner cette enquête, Frontex a indiqué sur son compte Twitter avoir été "en contact avec les autorités grecques à propos d'incidents en mer ces derniers mois", précisant qu'Athènes avait ouvert une "enquête interne".

En octobre, l'ONG Aegean Boat Report a recensé "32 refolements en Egée effectués par les garde-côtes grecs, soit 881 personnes". "L'OTAN et Frontex patrouillent dans cette zone depuis longtemps, il n'y a aucun doute sur leur connaissance des faits", assure à l'AFP Tommy Olsen, fondateur de cette ONG.

Le HCR s'est dit "préoccupé du nombre croissant de rapports crédibles de retours présumés officiels en Turquie", a déclaré à l'AFP Stella Nanou, porte-parole de l'agence onusienne à Athènes. A l'instar de Human Rights Watch, le HCR demande à Frontex d'enquêter elle-même sur sa "présumée implication", car elle a la responsabilité de mettre fin ou de suspendre ses activités partout où il y a violation des droits fondamentaux".

Début des élections législatives en Jordanie en pleine crise sanitaire



Les bureaux de vote ont ouvert mardi matin en Jordanie pour des élections législatives sans enjeu majeur dans un pays qui s'enfonce dans une crise économique aggravée par la pandémie de nouveau coronavirus.

Plus de 50.000 membres des forces de sécurité ont été déployés dans les 12 gouvernorats pour s'assurer du bon déroulement du processus et notamment du respect des règles sanitaires liées à l'épidémie.

Le dernier bilan fourni lundi soir par les autorités du royaume, qui compte 10 millions d'habitants, fait état de quelque 115.000 personnes infectées par la Covid-19, dont 1.295 sont décédées.

La commission électorale a fait savoir que les personnes infectées par le virus et celles qui se trouvaient en quarantaine ne devaient pas voter, sous peine de quoi elles

risquaient une peine d'un mois de prison.

Quelque 4,5 millions d'électeurs sont appelés à choisir les 130 députés de la Chambre dont 15 sièges réservés aux femmes. Le choix doit se faire parmi 1.674 candidats, dont 360 femmes, pour un scrutin sans enjeu majeur, le Parlement jouant un rôle limité dans la gouvernance du pays où le roi détient de larges pouvoirs. Parmi les candidats figurent des représentants des principaux clans tribaux, des indépendants et des figures de la gauche ainsi qu'un grand nombre de riches hommes d'affaires.

Première force de l'opposition, le Front de l'action islamique (FAI), branche politique du mouvement des Frères musulmans dissous en juillet, participe également à ce scrutin. La formation disposait de 17 sièges, soit le plus grand nombre de députés, au Parlement sortant qui ne comptait aucun groupe majoritaire.

Le délire français

Peut-on évoquer la liberté d'expression et un droit dit du blasphème pour justifier les caricatures du Prophète faites et refaites par le journal "Charlie Hebdo" en France ? C'est en tout cas le discours tenu par certains cercles intellectuels et politiques français dans une atmosphère qui frise le délire, en pleine épidémie de Covid-19.

La guerre contre l'islamisme donne lieu à une croisade, cette fois-ci pour la liberté d'expression. Cette liberté va être mythifiée, idéalisée, absolutisée. Bref, on va faire finalement exactement ce qu'on reproche aux autres à propos de la religion, on va sacraliser la liberté. Elle devient, à son tour, sujet à fanatisme.

Pour les besoins de la cause, la révolution française de 1789 est convoquée, ce qui n'a pas toujours été le cas si on se souvient de la campagne hostile et des railleries des mêmes cercles contre les "Gilets jaunes", lorsque ceux-ci revendiquaient leur filiation à 1789. Il est cette fois-ci affirmé sans cesse, sur tous les médias, que la révolution de 1789, a institué un "droit au blasphème". Or cela n'est pas vrai. La révolution française a supprimé "le délit de blasphème", ce qui est tout autre chose, tout en précisant que "nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi" (article 10 de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de

1789).

On voit donc ce glissement qui s'opère aujourd'hui, comme souvent dans un artifice idéologique, entre la notion de délit et celle de droit. C'est une vaste entreprise de désinformation à laquelle participent aussi des intellectuels et des leaders politiques. "Liberté, que de crimes on commet en ton nom", pourrait-on dire alors.

Le bateau ivre

Dans le discours dominant actuel en France, la liberté est présentée comme une fin en soi. Elle est comme un bateau ivre, dérivant sur la mer, n'ayant d'autre destination, d'autre raison d'être que lui-même. Mais la liberté, pour quoi, pour quelles raisons, quels desseins, quels buts ? La liberté de tuer, de dominer, d'insulter, d'humilier, d'abaisser, d'exploiter, de faire le mal ?

Une question essentielle est alors éludée, celle des limites à la liberté. Toute chose ne peut exister que si elle a des limites : les pays, et là cela s'appelle des

frontières, le système solaire, les galaxies, les atomes, le corps de chacun, la vie elle-même. La liberté, aussi, comme tout ce qui est, n'a d'existence que si elle a des limites.

Et elle n'a de sens que si précisément il y a des interdits. La législation partout, comme les Constitutions et les lois sont pleines de limites à la liberté, y compris à la liberté d'expression : racisme, antisémitisme, homophobie, etc. La liberté est donc toute relative. Ce n'est probablement pas un hasard, si à la faveur de cette épidémie de Covid-19, s'est manifestée la plus grande efficacité des sociétés qui veillent à un équilibre entre les libertés d'une part et la solidarité, l'altruisme, le respect de l'autre, d'autre part.

Sommes-nous donc devant une aberration de la pensée, une irrationalité totale chez ces défenseurs autoproclamés de la civilisation et qui oublient qu'un comportement civilisé, humain, éduqué, est tout entier fait de limites et que là est précisément la différence avec la barbarie. Ceux, pourtant, qui refusent toute limite à la liberté

d'expression, comme cela a été le cas des caricatures du Prophète, sont ceux-là mêmes qui savent très bien en mettre quand ils le veulent. La législation française s'est même distinguée, sous leur influence, par des dispositions qui répriment certaines libertés d'expression ou de pensée, comme par exemple toute remise en cause de la Shoah, et ce qui a été appelé "révisionnisme". Ils sont donc allés ainsi jusqu'à limiter la liberté de recherche historique en considérant que sur ce point, la Shoah, l'Histoire est dite une fois pour toutes. Il y a aussi toutes ces limites qu'ils s'ingénient à mettre dans des débats byzantins et sans fin sur le hijab, le niqab, les signes extérieurs d'appartenance religieuse, et sur les lieux d'interdits, l'espace public, l'école, le travail, etc.

La liberté et le droit

On retrouve les mêmes problèmes de rationalité et de cohérence dans la question du "droit au blasphème". Ce "droit" est



revendiqué en relation avec la liberté d'expression. Il est présenté comme une conséquence naturelle de cette liberté. Pourquoi? En fonction de quelle logique. Quel rapport y a-t-il entre ceci et cela? Il n'y a nulle part écrit un tel droit, dans aucune législation, Constitution, déclaration des droits de l'Homme. La liberté est une chose. Le droit en est une autre. D'ailleurs le but de toute législation, de tout Etat de droit est de dire le droit, c'est-à-dire d'organiser les libertés, de dire ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire d'organiser à la fois leur exercice et leurs limites..

Parler de "droit au blasphème" est, d'ailleurs, en soi une absurdité logique. Pour un non-croyant, le blasphème, par définition, n'existe pas. Il y est indifférent. Il n'existe donc que pour le croyant. Alors pourquoi le non-croyant préférerait-il un blasphème puisqu'il est indifférent à cette notion? Dans quel but? Quelle est son utilité?

Il ne peut donc n'y avoir qu'un dessein, celui de la provocation. Charlie Hebdo ne s'en est d'ailleurs pas caché, persuadé, lui, qu'il y a des provocations bénéfiques, salutaires. Mais se plaindre ensuite de

réaction à cette provocation n'a pas de sens puisque c'est le but précisément recherché. Un professeur va-t-il devoir montrer à ses élèves musulmans les caricatures de Charlie Hebdo pour les guérir du fanatisme dont ils sont suspects génétiquement, et pour leur apprendre la tolérance? Ou bien va-t-il alors leur demander, par respect pour eux, de sortir de classe comme s'il savait déjà que c'était une provocation, une agression? Respect pour eux mais pas pour l'école qui n'est dès lors plus laïque puisqu'elle fait des différences. Ou alors va-t-il leur demander de baisser les yeux en silence et de taire l'humiliation qu'ils pourraient ressentir? Ce serait là une autre défaite mais cette fois-ci, celle de l'homme ou de la femme fiers et dignes qu'ils devront être et que doit leur apprendre à être l'école.

Et faudra-t-il qu'à chaque caricature corresponde un incident ou même, absurdement, un attentat, et qu'à chacun de ceux-ci corresponde une nouvelle caricature, et ainsi sans arrêt? On pourrait parler ici d'infantilisme si ce n'était aussi tragique.

Ainsi donc, les défenseurs d'une liberté d'expression sans limites dressent eux-mêmes des limites à la

liberté d'expression. Mais simplement, ces limites sont à géométrie variable. Une question alors s'impose. Pourquoi, ce deux poids, deux mesures? Tout banalement, ici comme en tout temps, parce qu'il a une fonction politique et sociale: la domination et son corollaire la répression.

On aboutit alors à ce paradoxe que la répression annoncée contre l'islamisme, se manifeste ou se cache dans le droit revendiqué, proclamé, de faire le procès de l'Islam en tant que religion, et même dans la revendication libertaire du blasphème à son égard. La lutte contre l'islamisme débouche alors fatalement sur celle, tout court, contre l'Islam, en tant que religion, au moment même où on s'en défend. Et cette hostilité à l'Islam est alors perçue en tant que telle par les musulmans, qui ne s'embarrassent pas des subtilités et des nuances du langage mais partent des faits. Les mesures contre "le séparatisme musulman" annoncées par le président Macron, en sont d'ailleurs la preuve. Tout en proclamant lutter contre le communautarisme musulman, elles le renforcent par leur caractère discriminatoire puisqu'elles ne concernent qu'une

religion, l'Islam.

Il se produit alors une inversion. La victime est désignée comme coupable. Singulièrement, cette théorie des victimes, "qui n'ont pas forcément raison" a été beaucoup développée ces dernières années. Elle a été semble-t-il initiée par le philosophe Alain Finkielkraut à travers ce qu'il a appelé "la dictature des victimes" au sujet des Palestiniens. Il défend le paradoxe que c'est Israël qui est, en réalité, la victime des Palestiniens. Cette théorie a été reprise, par la suite à de multiples occasions, comme contre le mouvement des "Gilets jaunes", coupables d'être victimes des violences policières, ou à propos des banlieues et des "quartiers difficiles", coupables d'être victimes de leur marginalisation sociale, d'en être eux-mêmes responsables, d'organiser des "territoires séparés de la République" et de fomenter une guerre civile.

On a alors là peut-être le secret du délire dont on parlait au début de l'article: le déni de la réalité, une vision inversée de celle-ci, et les peurs fantasmatisques et obsessionnelles qui en découlent.

Par le Pr. Djamel Labidi
Université Alger 2

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Unité de masse
- 2- Elle allaita Remus et son frère - Soyeux
- 3- Cousin de Faï
- 4- En repère - Egalement - Règle
- 5- Pareil - Intégral
- 6- Saule de vannier - Sou du Pérou
- 7- Sigle du Royaume - Rivé
- 8- Emacé - Plus secret
- 9- Sombre - Indien
- 10- Gagna - Oiseau marin

VERTICALEMENT

- 1- Il vole sans même savoir pourquoi
- 2- Teintes de bleu - Lâche
- 3- Décodé - Décoderait
- 4- Ca existe ça ? - Cheikh
- 5- Il fait le vide
- 6- Fameux espion - Pensa
- 7- Préposition latine - Aptitude à servir
- 8- Personnel - Déesse grecque - Erbium
- 9- Poussé - Obstinés
- 10- De surface

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	T	O	N	A	T	I	O	N
2	V	O	I	R	E		I	G	N	E
3	R	U	N	E		Z	E	R	O	
4	O	R		E	S	O	N		M	U
5	G	R	E		T	O	N	K	A	S
6	N	I	T	R	E		E	S	T	E
7	E	T	E	U	L	E		A	O	
8	R	U	T		E	S		R	P	R
9	I	R	E	Z		T	U		E	U
10	E	E	S	T	I		R	U	E	E

Grilles de sudoku

Facile

2		9				8		3
			4				6	2
	7		2			1		
9		4	1				3	
3		7	9		4	5		1
	6				5	2		9
		6			1		2	
5	8				9			
4	2					6		8

Moyen

6	7			5					2
		9			3		7		
1				2	7			9	
8	9	4	5						1
7						1	8	5	3
	1		2	8					6
	4		3			2			
2				9				1	5

Difficile

		9						3
6			2					1
	3	5		6				8
					9	4	2	
			6	4	2			
	1	2	7					
	2			8		7	5	
	9				1			3
	4					8		

Expert

					8		5	
			9		8			
		3			1	2		
7				6				8
		6	4	3	1	7		
9			2					3
	1	7			4			
		5		7				
	2	5						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	7	5	9	8	2	4	1	3
4	9	3	1	5	6	2	8	7
1	2	8	4	7	3	6	9	5
8	6	2	7	3	9	1	5	4
7	1	4	2	6	5	9	3	8
3	5	9	8	4	1	7	6	2
5	3	1	6	2	7	8	4	9
2	4	6	3	9	8	5	7	1
9	8	7	5	1	4	3	2	6

Moyen

8	2	7	5	3	4	1	6	9
5	3	1	6	8	9	2	7	4
9	6	4	2	7	1	8	3	5
4	7	9	8	2	6	3	5	1
6	1	2	3	9	5	4	8	7
3	5	8	4	1	7	6	9	2
1	4	6	9	5	3	7	2	8
7	8	5	1	6	2	9	4	3
2	9	3	7	4	8	5	1	6

Difficile

3	8	1	2	6	5	4	7	9
5	4	9	7	1	8	6	2	3
6	7	2	9	4	3	1	5	8
9	2	3	4	5	6	8	1	7
4	6	8	1	2	7	9	3	5
1	5	7	3	8	9	2	4	6
8	1	6	5	7	4	3	9	2
7	9	4	6	3	2	5	8	1
2	3	5	8	9	1	7	6	4

Expert

2	8	5	1	7	6	9	4	3
4	6	1	9	5	3	7	8	2
9	7	3	4	8	2	6	5	1
1	3	9	5	2	4	8	6	7
6	2	8	7	1	9	4	3	5
5	4	7	6	3	8	2	1	9
8	9	2	3	4	1	5	7	6
3	5	4	2	6	7	1	9	8
7	1	6	8	9	5	3	2	4

Le besoin en liquidité des banques réduit à 95,1 MMDH en octobre

Le besoin en liquidité des banques s'est atténué, en octobre 2020, à 95,1 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire, contre 97,4 MMDH un mois auparavant, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette atténuation reflète notamment la baisse de la monnaie fiduciaire, explique BAM dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière du mois de novembre. La Banque centrale a injecté un montant total de 103,6 MMDH, incluant principalement 39,4 MMDH à travers les avances à 7 jours, 29,6 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 29,5 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME) et 5 MMDH au titre des opérations de swap de change. Dans ces conditions, le taux interbancaire s'est établi à 1,50% en moyenne.

Sur les autres marchés, les taux des bons du Trésor se sont légèrement orientés à la baisse en octobre aussi bien sur le compartiment primaire que secondaire, rapporte la MAP.

Pour les taux de rémunération des dépôts à terme, ils ont connu en septembre une hausse de 12 points de base à 2,52% pour ceux à 6 mois et une baisse de 3 points à 2,66% pour ceux à un an.

S'agissant des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib auprès des banques relatifs au troisième trimestre 2020 laissent indiquer la poursuite de la baisse des taux reflétant notamment l'effet de la décision du Conseil de la Banque en juin d'abaisser le taux directeur de 2% à 1,5%, relève la même source, ajoutant que le taux moyen global est revenu à 4,30% en recul de 28 points de base par rapport au trimestre précédent.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux entreprises ont connu un recul de 33 points, recouvrant des diminutions de 61 points pour les TPME et de 26 points pour les grandes entreprises.

De même les taux appliqués aux particuliers ont accusé un repli de 38 points, avec des baisses de 32 points pour les prêts à l'habitat et de 62 points pour les crédits à la consommation.

Lancement du premier indice des prix locatifs au Maroc



À au troisième trimestre 2020, la location d'appartements vides a enregistré une nouvelle augmentation de 2% en glissement trimestriel et un recul annuel des prix de -4%, en glissement annuel.

Depuis 2019, la location d'appartements vides enregistrerait une tendance baissière qui s'est inversée à partir du deuxième trimestre 2020 après un bond de 10% en glissement trimestriel.

A noter que les villas louées vides ont, pour leur part, connu une évolution annuelle positive (+3%), selon Mubawab qui vient de publier la troisième édition du tensiomètre locatif sur l'activité de la location longue durée à travers la dynamique observée sur sa plateforme.

Dans un communiqué rendu public récemment, la plateforme digitale de référence dans le secteur immobilier national a toutefois observé que « la chute trimestrielle se creuse davantage avec -9% ce trimestre, contre -6% le trimestre précédent ».

Selon Mubawab, « dans le segment des appartements proposés vides à la location, les loyers les moins chers se trouvent dans les villes de Khouribga, Had Soualem et Chefchaouen, avec respectivement des moyennes de 1.600, 1.500 et 1.450 Dhs. Les loyers les plus chers se situent dans les villes de Bouskoura, Rabat et Casablanca, avec respectivement 10.700, 9.400 et 9.000 Dhs ».

Après analyse des données recueillies par la plateforme, il ressort aussi que les villas les plus chères se trouvent à Casablanca avec une moyenne de 30.900 Dhs,

Rabat (29.400 Dhs) et Bouskoura (28.300 Dhs).

En ce qui concerne les villes les plus accessibles en termes de location, les statistiques placent en tête la ville de Meknès avec 4.700 Dhs, suivie d'Al Hoceima (3.200 Dhs) et de Taroudant (3.000 Dhs).

S'agissant de la location meublée, « comme le prédisaient les chiffres du deuxième trimestre 2020, la location meublée continue de grimper. Pour les appartements, bien qu'une légère baisse de 1% soit enregistrée ce trimestre, nous sommes à +6% par rapport à l'année dernière », a indiqué Mubawab soulignant que le prix des villas meublées connaît une augmentation de 3% ce trimestre.

Il est important de préciser que les observations relevées dans cette étude correspondent à des logements destinés exclusivement à l'habitation et à la location, annon-

cés sur le portail entre juillet 2020 et septembre 2020. Ainsi, comme l'a relevé la plateforme, les biens à usage commercial, les biens fonciers, les fermes, riads et biens à la vente en sont exclus.

La plateforme digitale souligne, par ailleurs, que « les prix moyens sont calculés par zone géographique, dans l'ensemble et pour chacun des segments retenus pour les villas et les appartements, meublés ou vides, sur la base des annonces de location publiées sur Mubawab.ma ».

Il est important également de noter que cette troisième édition a aussi été l'occasion pour la plateforme de dévoiler l'indice des prix locatifs. Une première au Maroc.

Seul indicateur d'évolution des prix de la location longue durée des appartements au niveau national, « la nécessité d'avoir un indice pour les prix de la location s'est rapidement fait ressentir », a expliqué la plateforme digitale. Et ce depuis la création de l'indice des prix Mubawab, retraçant l'évolution des prix de ventes des appartements au niveau national.

Ainsi dit, « dans le cas des appartements loués meublés, bien qu'en valeur, ils sont, en moyenne, 14% plus chers que les appartements loués vides, ils se retrouvent, au troisième trimestre 2020, exactement au même niveau d'évolution : ils connaissent une baisse de 5% par rapport au trimestre précédent, ce qui illustre bien les affirmations du tensiomètre locatif », a relevé Mubawab dans sa note.

Selon la même source, en ce qui concerne les appartements loués vides, il apparaît que « la ten-

dance est toute autre : une augmentation de 4% par rapport au trimestre précédent, après une chute ininterrompue depuis début 2019 ».

« L'activité de la location longue durée au Maroc observe une réelle transformation, tendant un peu plus vers les biens meublés », a relevé Kevin Gormand, CEO et cofondateur de Mubawab.

Selon lui, « de confinement a également changé la donne depuis le deuxième trimestre 2020 en poussant les Marocains à se projeter dans des biens avec des aménagements plus spécifiques ».

Il apparaît ainsi que depuis le début de l'année 2020, les Marocains se dirigent davantage vers de plus petites superficies, mais avec un confort en aménagement intérieur plus important.

Le constat est tel que « d'on perdait, en moyenne, 8m² au niveau national, pour prendre 3% en appartements avec balcon ou terrasse, et 2% en villas avec piscine », a relevé Mubawab.

Selon le portail, « ce trimestre, l'on gagne, en moyenne, 2m² sur les appartements depuis le trimestre dernier au niveau national. Les superficies sont plus importantes dans la plupart des grandes villes, sauf pour Marrakech et Agadir qui continuent de voir diminuer les superficies moyennes avec -1m² en moyenne ».

S'agissant du confort intérieur, la plateforme a fait remarquer que « d'on passe de 55 à 48% d'appartements avec balcon ou terrasse, et de 66 à 57% de villas avec piscine. Ces indicateurs sont à surveiller dans les mois à venir ».

Alain Bouithy



Le marché de la location poursuit sa tendance haussière au troisième trimestre

Managem améliore son chiffre d'affaires à fin septembre

Le chiffre d'affaires de Managem s'est établi à 3,52 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en progression de 8% par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, le Groupe minier souligne avoir poursuivi sa stratégie de croissance et engagé un CAPEX (dépenses d'investissement) de 1,65 MMDH à fin septembre, en hausse de 26%, notant à cet égard, qu'environ 53% ont été alloués au projet aurifère TRI-K en Guinée.

Par ailleurs, le projet Pumpi en RDC, en partenariat avec le Groupe chinois Wanbao Mining, a démarré la production de cathodes de cuivre en septembre. La production de Cobalt

est prévue pour début 2021, ajoute la même source.

De son côté, l'endettement net consolidé s'est établi à 5,54 MMDH, en hausse de 1,38 MMDH par rapport à fin 2019, marqué par l'effort d'investissement du Groupe pour accompagner les projets de développement en Afrique.

Face à la pandémie de Covid-19, Managem affirme avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour protéger la santé de l'ensemble de ses collaborateurs et de leurs familles. Pour limiter les impacts de la crise sanitaire sur ses opérations, Managem a mis en place des plans de continuité des activités, rappelle le Groupe.

Repli du taux débiteur moyen à 4,3% au troisième trimestre

Le taux moyen pondéré global des crédits a enregistré une baisse de 28 points de base (pbs) à 4,3% au cours du 3ème trimestre de l'année 2020, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Par objet économique, les taux ont reculé de 44 pbs à 3,97% pour les facilités de trésorerie, de 43 pbs à 4,79% pour les crédits immobiliers et de 62 pbs à 6,47% pour les prêts à la consommation, précise BAM dans une enquête sur les taux débiteurs au T3-2020.

En revanche, les taux ont progressé de 16 pbs à 4,37% pour les crédits à l'équipement, relève la même source.

Ladite enquête fait également ressortir que par secteur institutionnel, les taux appliqués aux crédits aux particuliers ont accusé un repli de 38 pbs à 5,15% et ceux assortissant les concours aux entreprises non financières de 33 pbs à 4,11%.

S'agissant des entreprises non financières privées en particulier, les taux ont baissé de 35 pbs à 4,09% globalement, reflétant principalement un recul de 26 pbs à 3,88% pour les grandes entreprises (GE), et de 74 pbs à 4,44% pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME), conclut BAM.

Le transport, un secteur clé à transformer pour faire des économies substantielles

Le transport constitue l'un des secteurs clés à transformer pour faire des économies substantielles pour l'Etat, créer des emplois et améliorer la concrétisation du droit à la mobilité et l'équité sociale, a souligné, récemment, le président de l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre (AESVT), Abderrahim Ksiri.

"Le secteur du transport représente une part importante dans la consommation d'énergie et les émissions polluantes, soit 38% de la consommation énergétique finale, 99% de la dépendance aux énergies fossiles, et 1% du PIB en termes de coût de la pollution de l'air", a relevé M. Ksiri lors d'une visioconférence tenue sous le thème "Mobilité et transport: les alternatives d'aujourd'hui et de demain". Il a, à cet égard, plaidé en faveur d'un nouveau modèle de dé-

veloppement pour ce secteur, basé sur l'élargissement de l'usage des modes de transports collectifs et



Rencontre initiée par l'AESVT-Maroc, en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll

alternatifs au niveau des différentes villes marocaines, rapporte la MAP.

Et de noter : "Au Maroc, des projets phares pour la mobilité continuent d'être lancés et implémentés, contribuant à une mobilité plus performante que jamais".

Pour sa part, la fondatrice de l'organisation "Pikala Bikes", Cantal Bakker, a souligné que le vélo est considéré comme un substitut parfait à la voiture pour les déplacements urbains et inter-urbains et constitue, par conséquent, une solution concrète pour le développement durable des différentes villes du pays.

"Cette pratique n'est pas uniquement écologique mais également économique, dans la mesure où elle constitue un excellent moyen de lutter au quotidien contre la sédentarité, en plus de sa compétitivité en termes de rapidité sur les trajets urbains de courte dis-

stance", a-t-elle expliqué.

De son côté, le directeur de la Fondation Heinrich Böll, Bauke Baumann, a indiqué que cette visioconférence constitue une occasion idéale pour informer et sensibiliser le grand public sur les enjeux relatifs à la mobilité et au transport au sein du Maroc et mobiliser les décideurs pour protéger et développer les écosystèmes.

Il a mis en avant l'impératif de repenser la mobilité autrement, notamment en développant des concepts de mobilité alternatifs, de nouveaux concepts de conduite et en concevant des billets de manière à ce que les gens puissent se déplacer en toute sécurité.

"Notre fondation accorde une importance particulière à la question du transport et œuvre en collaboration avec plusieurs associations de la société civile sur les questions portant notamment

sur les domaines de l'écologie et les transitions technologiques", a-t-il fait valoir.

Initiée par l'AESVT-Maroc, en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll, cette rencontre a permis aux participants de débattre de la question des transports individuels et leurs effets négatifs sur la santé et le climat et les propositions pratiques pour réduire l'utilisation excessive de l'automobile individuelle dans les déplacements quotidiens.

Elle s'inscrit dans le cadre des cinq semaines de mobilisation annuelles pour l'éco-citoyenneté, visant à amplifier les actions de sensibilisation et les débats avec différents acteurs étatiques et non étatiques et qui accompagnent les actions et projets de l'AESVT, Heinrich Böll et leurs partenaires associatifs, scientifiques et privés durant toute l'année.

Le 7^{ème} Salon de l'immobilier d'Agadir "Almogar N'Laqar" se poursuit jusqu'au 19 novembre

La 7^e édition du Salon de l'immobilier d'Agadir, "Almogar N'Laqar", a été lancée lundi et se poursuivra jusqu'à 19 novembre. Cette année, les organisateurs ont fait le choix d'innover, avec une édition 100% virtuelle, à travers la plateforme : www.anvirtuel.com.

Fort de son succès, le Salon de l'immobilier d'Agadir, initié par la société "Ines Events", accompagne depuis 7 ans le marché de l'immobilier à Agadir, selon les organisateurs, qui précisent que ce rendez-vous annuel réunit tout l'écosystème immobilier de la région afin de présenter les tendances du marché et accompagner non seulement les opérateurs immobiliers, mais aussi les clients dans leur choix et les conseiller sur les meilleurs placements.

Cette manifestation, qui accueille plus de 15.000 visiteurs, intervient cette année dans un contexte particulier, marqué essentiellement par les effets de la pandémie de Covid-19 et les différentes mesures de restriction et de prévention, rappelle la MAP.

En réponse à ce contexte inédit, le salon a été réinventé cette année en offrant une expérience 100% digitale pour enrichir

à la fois l'expérience des exposants et des visiteurs virtuels. Dans ce sens, la 7^e édition du Salon de l'immobilier d'Agadir, prévoit de modéliser le salon en 3D, ce qui donnera la possibilité de faire une visite virtuelle de 360° de tout l'espace d'exposition à travers la plateforme. Cette modélisation permettra aussi d'avoir la possibilité de visiter chaque stand et de communiquer avec les exposants en temps réel. Les stands virtuels donnent la possibilité aux visiteurs de consulter les différents projets exposés via des liens dynamiques en plus des séquences vidéo des différents exposants, selon les organisateurs qui précisent également que la visite virtuelle permettra d'accéder aux plans des projets, de discuter avec les conseillers en ligne, de consulter les informations sur les entreprises,

ainsi que d'accéder aux liens des réseaux sociaux des exposants, d'envoyer des messages à leur messagerie et de télécharger les documents en format PDF.

Cette édition verra l'organisation, également, d'ateliers virtuels avec des experts afin de fournir les renseignements nécessaires aux visiteurs, outre des speed meetings qui seront proposés avec des professionnels du domaine.



Lancement de l'opération "La lecture, acte de résistance"

L'opération "La lecture, acte de résistance" a été lancée, lundi dans plusieurs villes du Maroc, à l'initiative de l'Union professionnelle des éditeurs du Maroc (UPEM).

Coincitant avec le 45^e anniversaire de la glorieuse Marche verte, cette initiative se veut une autre forme de résistance et de marche, surtout en ces temps pandémiques, que les professionnels du livre baptisent : la Résistance par la lecture. Dans ce sens, trente librairies dans presque toutes les régions du Royaume s'allient pour promouvoir la lecture auprès du plus grand nombre de Marocaines et de Marocains, d'autant qu'elles visent à offrir la belle occasion aux bouquineurs afin de renouer avec le désir de la lecture et re-

donner au livre tout son éclat. Lancée à Rabat à Librairie Kalila Wa Dimna, en présence du Directeur Général de l'Agence marocaine de presse (MAP), M. Khalil Hachimi Idrissi, du secrétaire général du ministère de la Culture, M. Abdelillah Afifi, du président de l'UPEM, M. Abdelkader Retnani, du médiateur de la MAP, M. Driss Ajbali et la directrice de la librairie Kalila Wa Dimna, Mme Souad Balafrej, "La lecture, acte de résistance" propose une sélection d'ouvrages récemment parus dans les grandes maisons d'édition, mais aussi d'autres qui interpellent par rapport à la capacité de résilience de notre pays.

Dans une déclaration à la MAP, M. Afifi a qualifié cette opération d'excellente initiative, qui aura certainement un impact positif sur beau-

coup de citoyens, notamment les enfants et les jeunes. "Construire la société de la connaissance passe par la culture et le livre", a-t-il fait valoir, encourageant, par là même, de telles initiatives visant l'édition du livre dans toutes les régions du Maroc.

Pour sa part, M. Retnani a indiqué qu'il s'agit de la première fois qu'on fait d'une manifestation un acte de résistance à travers la lecture. Et de surplus, a-t-il poursuivi, cette opération a coïncidé avec le 45^e anniversaire de la glorieuse Marche verte.

Ceci est important pour trois raisons, a expliqué M. Retnani, d'abord pour l'esprit car en lisant, "on ne déprime pas". Il est question, en deuxième lieu, d'aider un secteur en difficulté et les libraires dont le chiffre d'affaires a baissé de 70%, a-t-il pour-

suivi, ajoutant que la troisième est de montrer que la production, moins que les années précédentes soit-elle, est toujours présente, que le livre est toujours là et que la pensée est toujours active. "Ainsi, on rentre en librairie, en respectant toutes les précautions sanitaires, on achète un livre et on le lit", a-t-il dit. Il s'agit d'une initiative, réunissant un grand nombre d'écrivains et d'éditeurs, a fait savoir pour sa part Mme Balafrej, invitant le grand public et les jeunes à se rendre nombreux aux librairies pour acheter des livres et lire. Cette opération se poursuivra jusqu'au 20 décembre, soit environ 45 jours, proposant aux lecteurs une trentaine de villes marocaines, plusieurs registres et une vingtaine de maisons d'édition.

"Le Mur", une exposition de Hakima Ouamira et Mohammed Ouammi



L'idée de l'exposition "Le Mur", des artistes maroco-allemands Hakima Ouamira et Mohammed Ouammi, est un message pour surmonter les obstacles et les difficultés et percevoir le mur en tant que moyen de protection et de sécurité, a estimé l'artiste-peintre Hakima Ouamira. La plasticienne, qui présentait l'exposition à la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger (MRE), a souligné que le message qu'elle souhaite transmettre à travers cette exposition est un "appel à surmonter les obstacles et se protéger à l'aide du mur". Se disant "très heureuse" d'exposer au Maroc, Hakima Ouamira a expliqué avoir traité le sujet du mur en tant qu'"obstacle psychique" qui ne permet pas de créer ou de communiquer avec d'autres cultures.

L'artiste Mohammed Ouammi n'a pu faire le voyage depuis l'Allemagne pour assister à l'ouverture de l'exposition, a-t-on appris auprès des organisateurs. Les deux créateurs ont travaillé sur le thème du mur, "chacun selon sa conception personnelle, sa sensibilité et ses représentations", avait indiqué une annonce de la Fondation Hassan II pour les MRE, co-organisatrice de l'événement avec l'ambassade allemande.

Pour sa part, Omar Azziman, le président délégué de la Fondation Hassan II, a souligné que l'idée est de mettre en avant un "élan" pour démolir les murs qui séparent et qui cloisonnent, de manière à s'ouvrir sur l'autre, à dialoguer, échanger et dépasser tous les préjugés d'enfermement. "C'est une exposition un peu particulière par rapport aux autres expositions, d'abord parce qu'il y a deux artistes qui exposent en même temps, et ce sont deux artistes qui ont un pays de résidence commun et un pays d'origine commun", a-t-il fait remarquer. De son côté, l'ambassadeur de l'Allemagne au Maroc Götz Schmidt-Bremme, a expliqué que le thème de cette exposition autour de l'idée du mur "nous incite à surmonter les difficultés et les obstacles". Les tableaux des deux artistes peintres sont "tellement expressifs et nous parlent directement", a-t-il dit. Et de relever que l'exposition cherche à "transformer les murs en ponts", qui deviennent générateurs de liens, saluant par là en ces deux artistes "le meilleur exemple d'une amitié maroco-allemande".

Ouverte dans l'Espace Rivages au sein de la Fondation Hassan II, l'exposition se poursuivra jusqu'au 28 novembre.



Le Prix de la littérature arabe décerné à Abdelaziz Baraka Sakin

Le Prix de la littérature arabe, créé par l'Institut du monde arabe et la Fondation Jean-Luc Lagardère, a été décerné à l'écrivain soudanais Abdelaziz Baraka Sakin pour son roman «Les Jangou» (Éditions Zulma), traduit de l'arabe par Xavier Luffin, a annoncé lundi l'IMA. Une mention spéciale a été attribuée à l'écrivaine libanaise Dima Abdallah pour son roman Mauvaises herbes paru aux éditions Sabine Wespieser. Le jury de cette 8ème édition composé de personnalités du monde des arts et de la culture ainsi que de spécialistes du monde arabe, a salué «un roman surprenant de verve et de force politique où l'auteur mêle avec bonheur le fantastique et l'humour dans une intrigue très habilement construite». Le jury a également tenu à souligner l'excellente traduction du livre par Xavier Luffin. Quant au roman de Dima Abdallah, le jury a souhaité récompenser «un premier roman

émouvant, fort bien écrit, qui raconte l'histoire d'une double perte : celle d'un pays et celle d'un père». Le président de l'IMA, Jack Lang, a souligné «la grande qualité du livre primé d'Abdelaziz Baraka Sakin: Le sens de l'humour et du fantastique de l'auteur, même au cœur de la noirceur, rejoint la grande aventure humaine et universelle».

Abdelaziz Baraka Sakin succède à l'égyptien Mohammed Abdelnabi qui avait reçu le Prix de la littérature arabe en 2019 pour son roman «La Chambre de l'araignée» (Actes Sud / Sindbad), traduit de l'arabe par Gilles Gauthier. «Ce prix prestigieux (...) constitue sans aucun doute le couronnement de mon roman, «Les Jangou». Je pense que ce prix est arrivé juste au bon moment, puisque mon roman parle de tolérance religieuse, d'amour et d'humanité, alors que nous vivons mainte-

nant dans un monde déchiré par de violentes luttes identitaires, traversant ce qui ressemble à un choc des civilisations. Le prix constitue aussi un soutien moral et matériel dans mon combat d'un exil à un autre», a déclaré Abdelaziz Baraka Sakin.

Né en 1963, Abdelaziz Baraka Sakin, dont l'œuvre est interdite au Soudan depuis 2012, a déjà reçu le Prix Littérature-Monde 2017, pour son roman «Le Messie du Darfour». Créé en 2013 par l'Institut du Monde Arabe (IMA) et la Fondation Jean-Luc Lagardère, le Prix de la littérature arabe est la seule récompense française distinguant la création littéraire arabe. Pour rappel, deux auteurs marocains figuraient dans la sélection officielle de cette 8ème édition. Il s'agit de Madi Belem avec son roman «La langue maudite» et Youssef Fadel avec son roman «N'appelle pas, il n'y a personne».

Bouillon de culture

Sean Connery

Le défunt Sean Connery plus fort que l'homme au pistolet d'or ? Le célèbre Walther PP utilisé par l'acteur britannique dans le premier James Bond porté à l'écran va être mis aux enchères début décembre à Los Angeles et pourrait s'arracher jusqu'à 200.000 dollars. Sean Connery, mort le mois dernier à l'âge de 90 ans à son domicile des Bahamas, empoignait le petit pistolet caractéristique dans «James Bond contre Dr No» en 1962.

«La silhouette de 007 tenant cette arme allait devenir l'une des images les plus emblématiques de la saga James Bond, et l'une des références populaires les plus identifiables de tous les temps», estime Martin Nolan, directeur exécutif de la maison de ventes Julien's Auctions qui organise ces enchères. Dans «James Bond contre Dr No», l'agent secret britannique reçoit l'ordre d'échanger son vieux Beretta contre le Walther. «Les Américains de la CIA ne jurent que par lui», assure-t-on à Bond. Le pistolet Walther, dans ses différentes versions, reste l'arme de prédilection de 007 quelque 25 films plus tard.

Le pistolet, neutralisé, est l'un des deux accessoires utilisés par Sean Connery dans le premier épisode des James Bond. Il appartenait à l'armurier du film jusqu'à sa vente aux enchères en 2006. Le Walther sera l'un des 500 objets symboliques du cinéma hollywoodien mis en vente le 3 décembre par Julien's Auctions à Beverly Hills.



«Les enfants du soleil» représentera l'Iran aux Oscars



Le film «Les enfants du soleil», dans lequel le réalisateur iranien Majid Majidi dénonce le travail des enfants, a été choisi pour représenter l'Iran aux prochains Oscars du cinéma. La Fondation Al-Farabi pour le cinéma, chargée de choisir le film que la République islamique enverra au grand rendez-vous d'Hollywood en 2021, a annoncé dimanche avoir arrêté son choix sur cette œuvre jetant une lumière crue sur la misère des enfants condamnés à travailler. Cette fondation sélectionne quasiment tous les ans depuis 1994 un film iranien pour participer à la prestigieuse compétition américaine. Remarqué en septembre à la Mostra de Venise, «Les enfants du soleil» suit plusieurs enfants dans les rues et le métro de Téhéran, où ils vivent d'expédients pour aider leurs familles tout en cultivant chacun un rêve secret. Dans une interview accordée en septembre à l'AFP, M. Majidi avait indiqué avoir choisi de prendre ses acteurs parmi des enfants des rues pour «montrer leurs capacités et leur humanité», à l'issue d'une sélection ayant duré «quatre mois» et au cours de laquelle 4.000 enfants avaient été auditionnés. M. Majidi est un habitué des festivals internationaux. Son film «Les enfants du ciel» avait été le premier film iranien sélectionné par l'association organisant la remise des plus prestigieux prix américains du cinéma pour concourir dans la catégorie du meilleur film étranger, en 1999.

Mais c'est son compatriote, Asghar Farhadi qui est à ce jour le seul Iranien à avoir remporté cette récompense, une première fois en 2012 pour «Une séparation», puis en 2017 avec «Le Client». Pour ce dernier film, M. Farhadi avait boycotté la cérémonie d'Hollywood pour protester contre le décret migratoire controversé du président américain Donald Trump.

EXCOB SARL
INGENIERIE POUR LA
CONSTRUCTION
ET L'INFRASTRUCTURE
« INCI » SARL

Réduction du capital social
I- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/09/2020, les associés de la société INGENIERIE POUR LA CONSTRUCTION ET L'INFRASTRUCTURE « INCI », société à responsabilité limitée au capital de 500.000 dirhams et dont le siège social est à Casablanca, 115 A, Route d'El Jadida, ont décidé ce qui suit :
- Réduction du capital social de 500.000,00 à 200.000,00 DHS.

- Changement de l'adresse du domicile des associés ;
- Modification du préambule et des articles 6, 7, 15 et 44 des statuts.
II- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 16 octobre 2020 sous le n° 750206.
N° 9326/PA

LAUMAGRA SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 octobre 2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : LAUMAGRA
FORME JURIDIQUE :

SARL AU
SIEGE SOCIAL : 141 ZI OULED SALAH BOUSKOURA Casablanca
OBJET SOCIAL : IMPORT-EXPORT LOCATION MATERIEL.
LE CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 REVENANT A L'ASSOCIE UNIQUE Monsieur Laurent Maurice GRADEL
-GERANCE: MME MARGUERI KARIMA, gérante unique.
Le dépôt légal a été effectué aux greffes du tribunal de commerce de Casablanca en date du 09/11/2020 sous le 753063
Pour extrait et mention
N° 9532/PA

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA



المدرسة الوطنية العليا للفن والتصميم
جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

Avis de concours de recrutement

D'un professeur de l'enseignement supérieur assistant (01)

L'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Casablanca organise un concours de recrutement d'un professeur de l'enseignement supérieur assistant (01) session 07/12/2020 dans la spécialité suivante :

Anthropologie et art: un poste (01)

- ✓ Le concours est ouvert aux candidats marocains titulaires d'un doctorat ou doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- ✓ Les candidats souhaitant passer le concours doivent impérativement s'inscrire et déposer leurs dossiers sur le lien suivant <http://econcours.univh2c.ma> avant le 28/11/2020.
- ✓ Le concours comporte les épreuves suivantes :
 1. une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (coefficient1).
 2. un exposé-Discussion avec le jury (coefficient1).
- ✓ Les candidats retenus pour l'oral doivent déposer à l'établissement le dossier de candidature constitué des documents ci-dessous.

Dossier de candidature

- (01) Une demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Casablanca ;
- (01) l'autorisation pour participer au concours pour les candidats fonctionnaires ;
- (02) deux Copies certifiées de la carte nationale d'identité ;
- (02) deux extraits d'acte de naissance de date récente;
- (05) Cinq Curriculum vitæ détaillés ;
- (05) Cinq exemplaires des diplômes certifiés conforme aux originaux;
- (05) Cinq exemplaires de la thèse de doctorat ;
- (05) Cinq exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche (articles, ouvrages, ou autres...);
- (05) Cinq exemplaires de l'arrêté d'équivalence pour tous les diplômés étrangers;
- (02) Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

Remarque :

Les documents ci-dessus doivent être déposés sur la plateforme de Gestion des Concours en copies certifiées avec une date récente avant le 28/11/2020.

حي تميم، طريق الرباط (كلية الحقوق) ص ب 97404 المحمدية
Quartier Chams, Route de Rabat, (Faculté de droit) BP 97404 Mohammedia
الهاتف/فاكس : 05 23 27 12 48 tél/Fax : 05 23 27 12 48
ensad@univh2c.ma/www.ensad.ma

N° 9534/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

الجمهورية المغربية
كلية العلوم بن مسيك
وزارة التربية الوطنية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
العلم للعلم للعلم للعلم

UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA
FACULTÉ DES SCIENCES BEN M'SIK

Avis modificatif de l'appel d'offres n° 01FSB/2020

Le Doyen de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca porte à la connaissance de tous les soumissionnaires à l'Appel d'offres n° 01FSB/2020 relatif à l'« Achat de matériels informatiques destinés à la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca en lot unique » publié dans le journal libération n°9156 du 03/11/2020 que la date de l'appel d'offres est reportée du 26/11/2020 à 11h au 30/11/2020 à 13h30.

Le délai de dépôt de la documentation et des prospectus techniques expire au plus tard le 27/11/2020 à 15h et doit être déposé auprès du service marché de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca.

Pour plus d'informations contacter le service économique de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca.

N° 9533/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Safi
Cercle d' Abda
Caidat El Gouraani
Commune EL Gouraani

Avis d'Examen d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année : 2020

La commune d'EL Gouraani, Province de Safi organisera un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 selon le tableau ci-dessous :

Année	Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date et lieu des examens	Heure	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt des candidatures
2020	Technicien 2 ^{ème} grade	6 ans de service effectif au grade Technicien 3 ^{ème} grade	Décembre 2020 à la salle des réunions de la commune	12 : 10 : 00 h	01	(15)quinze jours après la publication de la dite annonce.
	Adjoint Technique 2 ^{ème} grade	6 ans de service effectif au grade Adjoint Technique 3 ^{ème} grade	Décembre 2020 à la salle des réunions de la commune	12 : 10 : 00 h	02	(15)quinze jours après la publication de la dite annonce.
	Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	6 ans de service effectif au grade Adjoint Administratif 3 ^{ème} grade	Décembre 2020 à la salle des réunions de la commune	12 : 10 : 00 h	01	(15)quinze jours après la publication de la dite annonce.

N° 9536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAEI
PREFECTURE MARRAKECH
CERCLE BOUR/CAÏDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :07/2020

LE : 07/12/2020 A12H00 SERA PROCÉDE, DANS LA SALLE DE REUNION DE LA COMMUNE HARBIL, A L'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX DESTINE AUX PME CONCERNANT : AMENAGEMENT DES UNITES SCOLAIRES AUX DOUARS : Ait Bella Ou Saïd, Ait Bakri, Rmilla Et Ait Messaoud, ait Messaoud centrale et ait Ali relevant à la commune Harbil

LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES PEUVENT ÊTRE RETIRÉS AU BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE .
IL PEUT EGLEMENT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU PORTAL DES MARCHES DE L'ETAT.

LE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EST FIXE à (20 000.00 DHS) VINGT MILLE DHS.

L'ESTIMATION DU COÛTS DE PRESTATIONS ETABLI PAR LE MAITRE D'OUVRAGE EST FIXE A LA SOMME DE : (1 003 344.00 DHS)UN MILLION TROIS MILLE TROIS CENT QUARANTE QUATRE DHS 00 CTS (T.T.C) toutes taxes comprises.

LE CONTENU AINSI QUE LA PRESENTATION DU DOSSIER DES CONCURRENTS DOIVENT ETRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27,29 ET 31 DU DECRET N°2.12.349 DU 8 JOURMADA 1 1434 (20 MARS 2013) RELATIF AUX MARCHES PUBLICS.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION.
- SOIT DEPOSER CONTRE RECEPISSE LEURS PLUS DANS LE BUREAU DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE.
- SOIT LES ENVOYER PAR COURRIER ELECTRONIQUE SUIVANT LES DISPOSITIONS DE L'ARRETE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES N°20-2014 RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DU MARCHES PUBLICS.
- SOIT LES REMETTRE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DEBUT DE LA SEANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLIS

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES DE L'ARTICLE 3 DU REGLEMENT DE CONSULTATION.
Certificat de qualification et de classification conforme à l'origine :

Type	Secteur	Qualification	Classe
Equipement	A- Construction	Qualification A.5	Classe 5

N° 9535/PA


 المملكة المغربية
 Royaume du Maroc
 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 17/DRAO/2020

LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL A OUJDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE : l'estimation des coûts des prestations est de : (1 434 120,00 dhs) Un Million Quatre Cent Trente Quatre Mille Cent Vingt Dirhams TTC.

N° 9537/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CERCLE SIDI SMAÏL
CAIDAT OULED HAMDANE
C.T SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE

AVIS DE CONCOURS

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNE SI HSAÏEN BEN ABDERRAHMANE STIPULE
 L'ORGANISATION D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE
 L'ANNEE : 2020 POUR ACCES AUX GRADES SUIVANTS :

GRADE D'EXAMEN	NOMBRE DE POSTE OUVERT	CONDITIONS	DERNIER DELAI DU DEPOT DOSSIER CANDIDATURE
ADJOINT ADMINISTRATIF 2 EME GRADE	01	OUVERT AUX PROFIT FONCTIONNAIRES AYANT SIX ANS D'ANCIENNETE EN QUALITE ADJOINT ADMINISTRATIF 3 EME GRADE	14 DECEMBRE 2020
ADJOINT TECHNIQUE 2 EME GRADE	01	OUVERT AUX PROFIT FONCTIONNAIRES AYANT SIX ANS D'ANCIENNETE EN QUALITE ADJOINT TECHNIQUE 3 EME GRADE	14 DECEMBRE 2020

L'EXAMEN AURA LIEU LE SAMEDI 19 DECEMBRE 2020 AU SIEGE DE LA COMMUNE A 9 H
 LES CANDIDATS QUI REMPLISSENT LES CONDITIONS EXIGES CI-DESSUS PEUVENT DEPOSER LEUR DOSSIERS AU SERVICE PERSONNEL DE LA COMMUNE JUSQU'A LA DATE
 DU : 14 DECEMBRE 2020.

N° 9538/PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE L'ORIENTAL
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAOURIRT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Le 04/12/2020, à partir de 10:00 H, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la direction provinciale sis au : Boulevard Med VI – BP 238 - Taourirt -, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Cauton provisoire en dirhams	L'estimation établie par le maître d'ouvrage en dirhams (TTC)
11/EXP/2020	L'Achat de Fournitures de Bureau au profit du siège de l'inspection provinciale relevant de la Direction Provinciale de Taourirt -AREFOR-	04/12/2020 10H00'	270,00	19.798,90

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau des marchés relevant de la Direction Provinciale de TAOURIRT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I^{er} 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de TAOURIRT.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation,

N° 9539/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
 Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
 =====
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°27/2020
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Jeudi 03 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : **Travaux de plantation arboricole dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.**

- Lot n°1 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 200 ha dans le Cercle d'Oultana, Province d'Azilal.
- Lot n°2 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 100 ha dans le Cercle d'Azilal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Soixante-dix mille dirhams (70 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Trente Cinq mille dirhams (35 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Trois millions huit cent quarante mille dirhams (3 840 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Un million neuf cent vingt mille dirhams (1 920 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

- Le dossier technique comprend :

- **Pour lot n°01 :**
 Conformément aux dispositions des arrêtés du Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°3032-13 et n°3033-13 du 1^{er} novembre 2013, il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivant :

Branche d'activité	Qualifications	Catégorie
10 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	10.1 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	Classe : 4

N° 9540/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
 Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
 =====
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°28/2020
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Jeudi 03 Décembre 2020 à 12 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : **Travaux de plantation arboricole dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.**

- Lot n°1 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 150 ha dans la Commune Territoriale de Tamda Noumarcid, Cercle et Province d'Azilal.
- Lot n°2 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 100 ha dans la Commune Territoriale d'Agoudi N'Lkhir, Cercle et Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Trente Cinq mille dirhams (35 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Deux millions huit cent quatre-vingt mille dirhams (2 880 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Un million neuf cent vingt mille dirhams (1 920 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

- Le dossier technique comprend :

- **Pour lot n°01 :**
 Conformément aux dispositions des arrêtés du Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°3032-13 et n°3033-13 du 1^{er} novembre 2013, il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivant :

Branche d'activité	Qualifications	Catégorie
10 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	10.1 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	Classe : 4

N° 9541/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° AOSS/7/2020

Le 07 Décembre 2020 à 10H00, il sera procédé dans le Bureau de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Étude géotechnique pour la reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 8+950 de la RR409.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane Avenue Al Amn - Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.mtpnet.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **2.800,00 Dhs (Deux Mille Huit Cent Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent Quatre Vingt Neuf Mille Trois Cent Soixante Dirhams TTC. (189 360.00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des Marchés de la DPETL de Sidi Slimane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer au maître d'ouvrage par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique :

✓ Les candidats nationaux doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du **certificat d'Agrément** ;

Activité	Qualifications exigées	Catégorie
EG	EG.5	2

✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation ; à savoir : Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

Pour l'offre technique : (Voir le règlement de consultation).

N° 9542/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET L'EAU POTABLE
 BRANCHE EAU
 Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 2

La Direction régionale des provinces sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour les appels d'offres ci-après :

AO 24 DR8/2020	Equipment et raccordement de nouveaux forages côtiers à la station de dessalement de Laâyoune.
AO 25 DR8/2020	Renforcement des ouvrages de distribution d'eau potable de la ville de Laâyoune, Lot N°3 : Equipment.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture à huis clos des plis aura lieu le **28/10/2020** à partir de **10 h**, (au lieu de **07/10/2020**) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau

N° 9545/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 27/2020

Le 03/12/2020 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T. L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Travaux de réparation de l'ouvrage d'art sur Oued Adoudou au PK 990+890 de la RN1 - Province de Tiznit -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24 000,00 Dhs (Vingt quatre Mille Dirhams).

- **L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 640 310.13 Dhs (Un million six cent quarante mille trois cent dix Dirhams et 13 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- **Dossier Technique comprenant :**
 - Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D	4	D1

- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 9543/PA

المملكة المغربية
 ROYAUME DU MAROC
 وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير والإسكان وسياسة المدينة
 LE MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
 الوكالة المغربية للتعمير والتأهيل
 Agence Urbaine de Safi-Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE

Le **Jeu**di 03 Décembre 2020, à partir de 10 heures, il sera procédé en séance publique dans les bureaux de l'Agence Urbaine de Safi - Youssoufia sis à Avenue Idrissi Plateau Ville Nouvelle Safi.B.P 55, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° d'appel d'offres	Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du coût TTC	Jour et heure d'ouverture des plis
01/2020/ AUSY	Exécution des prises de vues aériennes numériques avec stéréo préparation et établissement de la restitution de : partie 1 et 2 de la zone industrielle ouled selmane, barrage sidi abderahmane, beraket lamln, saadla, labkhathi, lamsabih, sidi ettiji (LOT UNIQUE)	10.000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams)	468.050,40Dhs (QuatreCent-soixante-huitmille cinqcentdixneufdirhams, 40Cts.)	Jeudi 03 D écembre 20 20 à 10H00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux du Service Equipement au siège de l'Agence Urbaine de Safi - Youssoufia, sis à **Safi avenue Idrissi 1, BP 55 ville nouvelle**. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma> ou du site web de l'agence urbaine de Safi : <http://www.ausy.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux marchés publics de l'Agence Urbaine de Safi - Youssoufia.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- ❖ Soit déposer contre récépissé leur plis au service Equipement au siège de l'Agence Urbaine de Safi - Youssoufia, sis à Safi avenue Idrissi 1 ville nouvelle.
- ❖ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- ❖ Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>
- ❖ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 8 du règlement de consultation.

NB : Les copies des pièces justificatives demandées doivent être certifiées conformes aux originales.

N° 9544/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 40/2020

Le **Lundi 7 Décembre 2020 à 10 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction de Quatre Logements des Agents d'Autorité à la ville de Youssoufia / Province de Youssoufia

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Quatre Vingt Mille Dirhams (80 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Trois Millions Six Cent Mille Dirhams TTC (3 600 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	3

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Vendredi 4 Décembre 2020 à 10 Heures (Date limite)**.

N° 9546/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 41/2020

Le **Lundi 07 Décembre 2020 à 11 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction de Quatre Logements Administratifs à la ville de Youssoufia / Province de Youssoufia

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Cent Cinquante Mille Dirhams (150 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Six Millions Six Cent Mille Dirhams TTC (6 600 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	3

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de Consultation .

- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Vendredi 4 Décembre 2020 à 10 Heures (Date limite)**.

N° 9547/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 43/2020

Le **Lundi 7 Décembre 2020 à 13 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction du Caïdat de Ras Ain et d'un Logement Administratif / Province de Youssoufia

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Quinze Mille Dirhams (75 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Huit Cent Mille Dirhams TTC (2 800 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Vendredi 4 Décembre 2020 à 10 Heures (Date limite)**.

N° 9549/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 42/2020

Le **Lundi 7 Décembre 2020 à 12 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction d'Une Escouade à cheval à la Ville de Youssoufia / Province de Youssoufia

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Dix Mille Dirhams (70 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Trois Millions Dirhams TTC (3 000 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

- Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Vendredi 4 Décembre 2020 à 10 Heures (Date limite)**.

N° 9548/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 44/2020

Le **Lundi 7 Décembre 2020 à 14 Heures**, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction d'un Centre Multidisciplinaire des Personnes en Situation Précaire à Chemaïa / Province de Youssoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Cent Vingt Mille Dirhams (120 000,00 Dhs)**.
* L'Estimation du Coût des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Quatre Millions Trois Cent Vingt Mille Dirhams TTC (4 320 000,00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29 et 31 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	3

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Vendredi 4 Décembre 2020 à 10 Heures (Date limite)**.

N° 9550/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
CERCLE DE MIDELET
CAIDAT TIZER
COMMUNE TERRITORIALE AIT BEN YACOUB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 04/2020 SEANCE PUBLIQUE**

Le **09 Décembre 2020 à 11H** du matin, il sera procédé au siège de la commune territoriale AIT BEN YACOUB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ROUTE AU DOUAR TAOUKASET, COMMUNE AIT BEN YACOUB, PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la commune territoriale AIT BEN YACOUB ; Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **42 000,00 DHS (quarante deux mille dirhams et 0 cts)**.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : **2 399 982,00 dirhams, (Deux million trois cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt deux dirhams et 00 centimes)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune territoriale AIT BEN YACOUB.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés public.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 5 du règlement de consultation.

La présentation du dossier technique prévu par le règlement de la consultation est obligatoire.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B1 et B3 et B5	4

N° 9553/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
والثقافة
أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم
Casablanca-Settat
Direction provinciale de Sidi Bennour

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N°: 04/SB/2020 DU
04/12/2020 à 10H00**

Le **04/12/2020, à 10h00**, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du MENFPESRS de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration suivant : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE LMACHREK A LA COMMUNE RURALE LMACHREK - PROVINCE SIDI BENOUR.**

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine, avenue Dakhla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **160 000,00 Dhs - Cent Soixante Mille Dirhams**.
* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **10 889 077,00Dhs(TTC) (DixMillions huitCent Quatre Vingt Neuf Mille Soixante Dix SeptDirhams, 00 Centimes)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

* La visite des lieux sera programmée le **23 Novembre 2020 à 10h30 du matin**.

* Pour le dossier technique les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de classification et de qualification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	3

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 9551/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي
والبحر والصيد والتربية
والثقافة
أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم
Draa-Tafilalet
boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

**APPELS D'OFFRES OUVERTS
SUR OFFRES DE PRIX**

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

AOO N°	OBJETS	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE (DHS)	DATE D'OUVERTURE DES PLS	ESTIMATION EN DHS	OBSERVATION
14/2020/AREF-DT	ACQUISITION DES VALISES MULTIMEDIA DANS LE CADRE DU PROGRAMME GENIE DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE L'AREF-DT A ERRACHIDIA	CENT MILLE DIRHAMS (100 000.00DHS).	04/12/2020 à 10H00	3 717 000,00 TROIS MILLIONS SEPT CENT DIX-SEPT MILLE DIRHAMS ZÉRO CENTIME	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF DT au plus tard le 03/12/2020 à 16h30
15/2020/AREF-DT	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME GENIE DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE L'AREF-DT A ERRACHIDIA	CENT MILLE DIRHAMS (100 000.00DHS).	04/12/2020 à 11 H00	4.630.080,00 QUATRE MILLIONS SIX CENT TRENTE MILLE QUATRE-VINGTS DIRHAMS ZÉRO CENTIME	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9552/PA

PROVINCE DE REHAMNA
CERCLE DE SIDI BOUOTHMANE
CAIDAT RASS EL AIN
C.T. JAIDAT

*** Avis de vente aux enchères publiques à adjudication ***

Le président de la commune territoriale Jaidat prend à la connaissance du public que à la date du Jeudi 17 décembre 2020 à la commune territoriale Jaidat sera lieu à une adjudication pour vente des véhicules et matériaux suivants.

- 1/une automobile au nom de la commune en état de réforme.
- 2/trois motocycles au nom de la commune en état de réforme.
- 3/cinq motocycles état saisi non réglé en état de réforme.

N° 9554/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE DE TAMELELT

AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Sur la base de décrets et de décisions concernant la spécification des conditions et la réalisation d'examens de compétence professionnelle pour certains grades.

La commune de Tamelelt organisera le 06/12/2020 à 9 heure du matin au siège de l'école chaouki Tamelelt un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès aux grades ci-dessous :

Grade actuelle	Garde d'accès	Les conditions	Mode d'examens	Nombres de postes
Adjoint technique 3ème grade	Adjoint technique 2ème grade	6 ans d'ancienneté dans l'ancien garde jusqu'au 31/12/2020	Les examens comprennent un examen écrit et un examen oral et seuls les candidats qui obtiennent au mois 10/20 aux épreuves écrites sont éligibles à l'examen oral sans obtenir de point de disqualification	4
Adjoint administratif 3ème grade	Adjoint administratif 2ème grade			1
Technicien 4ème grade	Technicien 3ème grade			1
Rédacteur 4ème grade	Rédacteur 3ème grade			1

Les candidats doivent déposer leurs candidatures au bureau du personnel de la commune le 04/12/2020 comme dernier délais à 16 heures 30 m.

N° 9557/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Al Haouz
CERCLE TAHA NAOUT
Caidat setti fadma
Commune setti fadma
Direction des services
Bureau des ressources Humaines

AVIS D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ANNE 2020

Le 11/12/2020, La commune de setti fadma organise l'examen d'aptitude professionnel au titre de l'année 2020 pour l'accès aux grades ci-après :

Grade actuel	Grade d'accès	Date d'Examens (épreuves écrites)	Condition d'accès à l'examen	Postes d'accès	Nom bre de poste	Examen d'aptitude professionnel au titre d'année
Assistant administratif grade échelle 6	Assistant administratif 2ème grade échelle 7	11/12/2020	L'examen d'aptitude professionnel est ouvert au profit des candidats ayant passer 6 ans de service effectif dans leur cadre ou grade jusqu'à 11/12/2020	Le nombre des postes concurrents est déterminé A 13% du nombre de fonctionnaire ayant remplir les conditions réglementaires	1	2020
Assistant technique 3ème grade échelle 6	Assistant technique 2ème grade échelle 7	11/12/2020			1	2020

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite.
- arrêté de reclassement au dernier grade
- Dernier arrêté d'avancement.
- Copie de la C.I.N .
- copier d'Acte de naissance.

Les dossiers de candidature des intéressés doivent être déposés auprès du Bureau des ressources Humaines Commune est fixé à : 27/11/2020.

N° 9558/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم بنسليمان
دائرة بوزنيقة
قيادة شراط

جماعة شراط

**إعلان تعديلي
عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020
بجماعة شراط**

يعان رئيس جماعة شراط عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 بوجه الإثنين 07 نجنير 2020 بمقر جماعة شراط على الساعة التاسعة صباحا لفائدة الموظفين المنتسبين لميزانية جماعة شراط و الذين لفضوا سنة سنوات من الخدمة الفعلية في درجاتهم الاصلية الى غاية تاريخ اجراء الامتحانات المهنية المذكور اعلاه و ذلك وفق ما هو مبين بالجدول اسفله :

الدرجات الاصلية	الدرجات الممتحن بشأنها	شروط ولوج الامتحانات	المناصب المتباري بشأنها	ملف الترشيح
تقتي من الدرجة الثالثة السلم 09	تقتي من الدرجة الثانية السلم 10	تفتح الامتحانات في وجه الموظفين الذين لفضوا سنة سنوات من الخدمة الفعلية في درجاتهم الاصلية الى غاية 07 نجنير 2020	يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في مكتب الموارد البشرية لجماعة شراط في اجل قضاء 20 نونبر 2020	مرفقين بنسخة من قرار التسمية في الدرجة التي ينتهي اليها المرشح ونسخة من بطاقة التعريف الوطنية
الرابعة السلم 08	الثالثة السلم 09			
مساعد الدرجة الثالثة السلم 6	مساعد الدرجة الثانية السلم 7			
مساعد الدرجة الثالثة السلم 6	مساعد الدرجة الثانية السلم 7			

و بناء على منشور السيد رئيس الحكومة الصادر تحت عدد 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 و المنظم لمباريات التوظيف و للامتحانات الكفاءة المهنية ، يشمل الامتحان على ما يلي :

- 1- اعتماد اختبار كتابي و احد مدته ثلاث ساعات المعامل 03 و هو اختياري بين احد الموضوعين .
- تحرير موضوع يتعلق بالقطاع المعني
- 2- الاختبار الشفوي مدته ما بين 15 و 30 دقيقة تنصب حول مهام تخصص المرشح و قنراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها ، و يمكن اجراء الامتحان الشفوي حضوريا او عن بعد اذا اقتضت الضرورة لذلك .

N° 9555/PA

قرار تعديلي رقم 02

**بقي تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020
بجماعة شراط لولوج الدرجات التالية :**

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم بنسليمان
دائرة بوزنيقة
قيادة شراط
جماعة شراط

إن رئيس المجلس الجماعي لشراط :

- بناء على الظهير الشريف رقم:1.58.008 الصادر في 4 شوال 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما وقع تغييره وتتميمه .
- بناء على الظهير رقم 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليوز 2015) بتفليذ الفقون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات .
- و بناء على المرسوم الملكي رقم 401/67 الصادر في 13 ربيع الاول 1387 (22 يونيو 1967) بسن نظام عام للمباريات و الامتحانات الخاصة بولوج اسلاك و درجات و مناصب الادارات العمومية .
- و بناء على المرسوم رقم 2-62-345 الصادر في 15 صفر 1383 (08 يونيو 1963) بمثابة النظام الاساسي الخاص باسلاك الادارة المركزية و الموظفين المشتركين بين الادارات العمومية .
- و على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) المتعلق بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة و الاطر :
- و على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر في 29 شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تقديرو و تقييم موظفي الادارات العمومية .
- و على المرسوم رقم : 2.77.738 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات .
- و بناء على المرسوم 05-72 الصادر بتاريخ 02 دجنبر 2005 بشأن النظام الاساسي الخاص بهيئة التقنين المشتركة بين الوزارات و لا سيما المعائن 8 و 9 و 10 و 11 .
- و بناء على المرسوم رقم 10-2-452 الصادر بتاريخ 29 اكتوبر 2010 بشأن تحديد النظام الاساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات و لا سيما المعائن 11 و 15 .
- و بناء على قرارات الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1995.06 و رقم 1996.06 بتاريخ 24 غشت 2006 .
- و بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الاول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1178.11 الصادر في 27 ابريل 2011 بتحديد شروط و اجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقتي من الدرجة الثانية .
- و بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الاول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175.11 الصادر في 27 ابريل 2011 بتحديد شروط و اجراءات و برنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية .
- و بناء على قرار الوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1523.06 الصادر في 17 من جمادى الآخرة 1427 (13 يوليوز 2006) و و بناء على بورية وزير الداخلية عدد 691 بتاريخ 04 ابريل 2016 المتسلفة بتدبير الموارد البشرية بالجماعات الترابية .
- و بناء على منشور السيد رئيس الحكومة الصادر تحت عدد 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 و المنظم لمباريات التوظيف و للامتحانات الكفاءة المهنية .

يقرر ما يلي:

المصل الأول : تنظيم جماعة شراط بوم 07 نجنير 2020 بمقر جماعة شراط امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات التالية :

تقتي من الدرجة الثانية السلم 10 - تقتي من الدرجة الثالثة السلم 09 - مساعد اداري الدرجة الثانية السلم 7

- مساعد تقتي الدرجة الثانية السلم 7

تفتح هذه الامتحانات في وجه الموظفين التابعين لجماعة شراط و المستوفين للشروط القانونية في الدرجات المعن عنها و المتوفرين على ستة سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بهاته الصفة الى غاية 07 دجنبر 2020 .

ويحدد عدد المناصب المتباري في شأنها في منصب واحد (منصب 01) لكل درجة .

المصل الثاني : يجب ان تصل طلبات الترشيح بجماعة شراط ، مصححة الموظفين ، قبل يوم 20 نونبر 2020 و هو آخر اجل لإيداع الترشيحات.

N° 9556/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
SERVICE
D'ADMINISTRATION
FISCALE
N°
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°3 /2020

Le 04/12/2020 à 10 h du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour : la location du souk hebdomadaire de la ville de Settata et le grand parking y afférent pour l'année 2021.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès au service d'administration fiscale de la commune de Settata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Cautionnement provisoire : Le récépissé du cautionnement provisoire sous forme d'une quittance délivrée par Mr le trésorier provincial de Settata, d'un montant de 1.683.000.00 dhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 537.000.00 dirhams par mois.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispo-

sitions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les plis sont, au choix des concurrents:

- Soit déposer, contre récépissé, au service de l'administration fiscale de la commune de Settata.

-Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du maître d'ouvrage.

-Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9562/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ALHOUZ
COMMUNE DE SETTI
FADMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N°:001/CSF/2020

Le 08/12/2020 à 11H00 (onze heures), il sera procédé, au siège de la Commune de setti fadma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction d'un réservoir au douar Timichi et un réservoir au douar Asguauer et pose des conduites de distribution d'eau potable aux douars Timichi , Aguerd

nourtane et Tiwardiwe. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune de setti fadma Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00 Dhs « Quinze milles dirhams ».
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 440226,00 DHS TTC (Quatre cent quarante milles deux cent vingt six dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de setti fadma
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit envoyer, par courrier électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 9563/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports



Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de Boulemane

المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

الكتابة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية بولمان

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N°:33/DPMCJSB/2020

Le 07/12/2020 à 10:00 heure , il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports ,département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 TERRAINS DE PROXIMITE OMNISPORTS (TERRAIN ENJIL IKHTARAN ET TERRAIN ENJIL AIT HSSAEIN) A LA COMMUNE TERRITORIALE ENJIL , (TERRAIN TABAINOUT ET TERRAIN IKIRIN) A LA COMMUNE TERRITORIALE SERGHINA RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE.

- LOT UNIQUE .

Cautionnement provisoire est fixé à : 45 000.00 DHS (Quarante Cinq mille dirhams).

Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante :

3.000.000,00 Dhs« Trois millions dirhams» TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l' article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

-les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixé d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

- les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9559/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

الكتابة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية بولمان

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de Boulemane

الكتابة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية بولمان

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N°:35/DPMCJSB/2020

Le 07/12/2020 à 11:00 heure , il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports ,département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 TERRAINS DE PROXIMITE OMNISPORTS (TERRAIN TIMADGHARTE, TERRAIN AIT BUJA AIT CHRIF AIT ABDELLAH, TERRAIN OUM JNIBA ET TERRAIN TAGHAZOUT AIT HSSAIN AIT ABDELLAH) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL MERS RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE.

LOT UNIQUE

Cautionnement provisoire est fixé à : 45 000.00 DHS (Quarante Cinq mille dirhams).

Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante : 3.000.000,00 Dhs« Trois millions dirhams» TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l' article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

-les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixé d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

- les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9561/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture
de la Jeunesse et des Sports
Département de la Jeunesse et des Sports



المملكة المغربية
وزارة الثقافة
والشباب والرياضة
قطاع الشباب والرياضة

Secrétariat général
Direction régionale Fès / Meknès
Direction provinciale de Boulemane

الكتابة العامة
المديرية الجهوية فاس/مكناس
المديرية الإقليمية بولمان

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N°:34/DPMCJSB/2020

Le 07/12/2020 à 10:30 heure , il sera procédé dans le bureau du directeur provincial du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports ,département de la jeunesse et des sports de Boulemane à Missour à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 TERRAINS DE PROXIMITE OMNISPORTS (TERRAIN AIT HAMZA, TERRAIN TIZGHA KHABACH, ET TERRAIN GUIGUO CENTRE) A LA COMMUNE TERRITORIALE GUIGO RELEVANT DE LA PROVINCE DE BOULEMANE.

LOT UNIQUE

Cautionnement provisoire est fixé à : 35 000.00 DHS (Trente cinq mille dirhams).

Les estimations des coûts des prestations sont fixées à la somme suivante :

2.250.000,00 Dhs« deux millions deux cent cinquante mille dirhams » TTC.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité de direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions de l' article 29 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de comptabilité de la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit déposer leurs offres par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

-les échantillons doivent être déposés à la direction provinciale du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, département de la jeunesse et des sports de Boulemane,

Avant 16.30h du jour de travail avant la date fixé d'ouverture des plis. prévu par l'article 18 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

- les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9560/PA

STE « DOMAINE SELECT FRUIT »
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.A.U

I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 05.10.2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU, savoir :
DENOMINATION : Sté « DOMAINE SELECT FRUIT »
OBJET : Entrepreneur de la gestion d'exploitations agricoles, Marchand de fruits ou légumes frais en gros, Entrepreneur de conditionnement et emballage, Entrepôt frigorifique.

SIEGE : 44. Avenue Mohamed Slaoui Fès.
DUREE : 99 Ans à compter de sa constitution définitive
CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 P. Sles De 100,00 DHS chacune.
Mr. EL BOUZIANI Hassan : 100.000,00 DHS
GERANT : Mr. EL BOUZIANI Hassan.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 09.11.2020, sous le n° de dépôt 2988/2020 et le RC n° 64 627.
LE GERANT

N° 9564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ-TAHANAOUT
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 50/INV/2020 et 51/INV/2020

Le 04/12/2020, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

- L'AOO N°50/INV/2020 à pour objet Travaux de construction de 6 salles au lycée qualifiant TALAT NYAAQOB à la C.T. Talat Nyaaqob, programmé à 10h00 ;
- L'AOO N°51/INV/2020 à pour objet Travaux de construction de 2 salles au lycée qualifiant Toubqal à la C.T. Tahnaout, programmé à 11h00.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :
- 20 000,00 DHS (vingt mille Dirhams) pour L'AOO N°50/INV/2020 ;
- 8 000,00 DHS (Huit mille Dirhams) pour L'AOO N°51/INV/2020.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 1 124 678,40 DHS (Un million cent vingt-quatre mille six cent soixante-dix-huit Dirhams et 40 Cts TTC) pour L'AOO N°50/INV/2020 ;
- 392 197,20 DHS (Trois cent quatre-vingt-douze mille cent quatre-vingt-dix-sept Dirhams et 20 Cts TTC) pour L'AOO N°51/INV/2020.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

• Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4 pour L'AOO N°50/INV/2020 ;
• Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 5 pour L'AOO N°51/INV/2020.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation de chaque appel d'offres ouvert.

N° 9565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ-TAHANAOUT
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 52/INV/2020, 53/INV/2020, 54/INV/2020 et 55/INV/2020

Le 04/12/2020, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

- L'AOO N°52/INV/2020 à pour objet Travaux de construction de 3 salles au lycée collégial Oukaimden à la CT Oukaimden, programmé à 12h00 ;
- L'AOO N°53/INV/2020 à pour objet Travaux de construction de 4 salles au lycée collégial Aghbar à la C.T. Aghbar, programmé à 13h00.
- L'AOO N°54/INV/2020 à pour objet Travaux de construction de 4 salles au nouveau du lycée collégial

IBN QAYM à la CT AIT OURIR, programmé à 14h00 ;
• L'AOO N°55/INV/2020 à pour objet Travaux de construction de 4 salles au nouveau du lycée collégial Youssef Ibn Tachfine à la CT Ourika, programmé à 15h00.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- 10 000,00 DHS (Dix mille Dirhams) pour L'AOO N°52/INV/2020 ;
- 15 000,00 DHS (quinze mille Dirhams) pour L'AOO N°53/INV/2020 ;
- 12 000,00 DHS (Douze mille Dirhams) pour L'AOO N°54/INV/2020 et N°55/INV/2020.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 788 958,00 DHS (Sept cent quatre-vingt-huit mille neuf cent cinquante-huit Dirhams TTC) pour L'AOO N°52/INV/2020 ;
- 1 104 050,40 DHS (Un million cent quatre mille cinquante Dirhams et 40 Cts TTC) pour L'AOO N°53/INV/2020 ;
- 793 428,00 DHS (Sept cent quatre-vingt-treize mille quatre cent vingt-huit Dirhams TTC) pour L'AOO N°54/INV/2020 et N°55/INV/2020

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

• Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 5 pour L'AOO N°52/INV/2020, N°54/INV/2020 et N°55/INV/2020

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat

tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :
Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4 pour L'AOO N°53/INV/2020 ;
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation de chaque appel d'offres ouvert.

N° 9566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI

DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ-TAHANAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 56/INV/2020

Le 07/12/2020 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de branchement au réseau communal d'assainissement et aménagement des terrains de sport au lycée collégial Touama.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 DH (six mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- 350 436,00 DHS (Trois cent cinquante mille quatre cent trente-six Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat

tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur : A - Qualification : A2 ou A5 - Classe : 5
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 9567/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI

DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ-TAHANAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 57/INV/2020

Le 07/12/2020 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de construction de l'école communautaire TAZART à la C.T. Tazart.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 100 000,00 DHS (Cent mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- 6 616 737,60 DHS (Six millions six cent seize mille sept cent trente-sept Dirhams et 60 Cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat

tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 3
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9568/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ-TAHANAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 58/INV/2020

Le 07/12/2020 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de construction de l'école communautaire TAZART à la C.T. Tazart.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 100 000,00 DHS (Cent mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- 6 616 737,60 DHS (Six millions six cent seize mille sept cent trente-sept Dirhams et 60 Cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat

tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :
Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 3
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 9569/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI

DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ-TAHANAOUT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 59/INV/2020

Le 07/12/2020 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de construction de l'école communautaire TAZART à la C.T. Tazart.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 100 000,00 DHS (Cent mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- 6 616 737,60 DHS (Six millions six cent seize mille sept cent trente-sept Dirhams et 60 Cts TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat

Royaume du Maroc
Ministère de la culture
de la jeunesse et sports
Département de la jeunesse
et des sports
Direction Régionale :
Marrakech-Safi
Provinciale : Al-Haouz
**AVIS RECTIFICATIF DE
L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01/ 2020**

Le directeur provincial de la direction du ministère de la culture de la jeunesse et sports département de la jeunesse et des sports d'Alhaouz porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert N° .01/ 2020 prévu le 26/11/2020 à 10h relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES AIT OURIR ET LA MAISON DES JEUNES TAMESLOUHT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AL-HAOUZ et publie aux journaux :

- LIBERATION N°:9157 du: 04/11/2020
- Al Ithhad Ichtraki N°12.682 du : 04/11/2020

Est rectifié
1) Au lieu de :
le 26/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le directeur provinciale du ministère de la culture de la jeunesse et des sports d'Alhaouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES AIT OURIR ET LA MAISON DES JEUNES TAMESLOUHT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AL-HAOUZ .
Il faut lire :

le 02/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le directeur provinciale du ministère de la culture de la jeunesse et des sports d'Alhaouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES AIT OURIR ET LA MAISON DES JEUNES TAMESLOUHT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AL-HAOUZ.

Les concurrents doivent les remettre au service marche de la direction provinciale de département de la jeunesse et des sports d'Alhaouz pour étude sont celle prévue par l'article 20 du règlement de la consultation, le 01/12/2020 avant 16h00 :
Un catalogue ou prospectus des prix :

- Les échantillons de prix : A15; A16; A21; A22; A27.
 - Un catalogue ou prospectus des prix : B14; B16; B17; B18.
- Les catalogues et les prospectus des échantillons déposés doivent être revêtus du cachet du fournisseur.

Les catalogues et les échantillons seront examinés conformément aux dispositions de l'article 37 du décret N°2-12_349 précité.

En cas d'absence des catalogues et des échantillons l'offre sera rejetée systématiquement.

N°9570/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la culture
de la jeunesse et sports
Département de la jeunesse
et des sports
Direction Régionale :
Marrakech-Safi
Provinciale :
Al-Haouz

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2020**
Le 03/12/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le directeur provinciale du ministère de la culture de la jeunesse et des sports départements de la jeunesse et des sports d'Alhaouz à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COLONIE DE VACANCE ROUFLIHT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTERE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DEPARTEMENTS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS D'AL-HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de comptabilité de la Direction provinciale du Ministère de la culture de la jeunesse et des sports département de la jeunesse et des sports d'Alhaouz, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: cent mille dirhams (100.000,00 DH) L'estimation du coût des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux Million Quarante Trois Mille Deux Cents Soixante Seize Dirhams (2 043 276.00 DH) TTC
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 juin 2014 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du Décret précité, Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Bureau de comptabilité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique dans le portail du marché public.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévue par l'article 9 du règlement de la consultation.
Les concurrents doivent les remettre au service marche de la direction provinciale de département de la jeunesse et des sports d'Alhaouz pour étude, le 02/12/2020 avant 16h00 :

- Un catalogue ou prospectus des prix :
- Les échantillons des prix : 45 ;48 ;56 ;58 ;60 ;62 ;66 ;71 ;72 ;77 ;83 ;84 ;86 ;87 ;89 ;90 ;91 ;92 ;95 ;96 ;104 ;108 ;109 ;110 ;111 ;112 ;113 ;114 ;116 ;119 ;120.
- Un catalogue ou prospectus des prix : 123 ; 124 ; 125 ; 126 ; 135.

Les catalogues et les prospectus des échantillons déposés doivent être revêtus du cachet du fournisseur.

Les catalogues et les échantillons seront examinés conformément aux dispositions de l'article 37 du décret N°2-12_349 précité.

En cas d'absence des catalogues et des échantillons l'offre sera rejetée systématiquement.

N°9571/PA

**SES INDUS
CONSTITUTION**
I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 21 octobre 2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont:
DENOMINATION: « SES INDUS » SARL AU
Objet : Achat et vente des fournitures industrielle.
SIEGE SOCIAL : Residence Basma 2 Imm2 N°8 Ain Sebaa -Casablanca
DUREE : 99 ans.
CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés: - Mr. SIHI ABDELHAMID 1000 parts
GERANCE : M. SIHI ABDELHAMID, gérant unique.
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 09/11/2020 sous le N°753231.
N°9572/PA

**ROYAUME DU MAROC
CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE L'ORIENTAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE DE
PRIX N 05/2020**

Le vendredi 04 Décembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les prestations de gardiennage, nettoyage accueil et orientation aux locaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, en trois lots:
Lot n°1 : Gardiennage et surveillance
Lot n°2 : Entretien et nettoyage
Lot n°3 : Accueil intérim et Orientation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan, Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Vingt mille Dirhams (20.000DH) pour le lot n°1
 - Dix mille Dirhams (10.000DH) pour le lot n°2.
 - Trente Mille Dirhams (30.000DH) pour le lot n°3
- L'estimation annuelle des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : • Quatre Cent Vingt Cinq Mille Deux Cent Onze Dirham, Douze Centimes Toutes Taxes Comprises (425.211,12 DH TTC) pour le lot n°1 ; • Deux Cent Quarante Deux mille Quatre Cent Quatre-vingt Dix-neuf dirhams Quatre Vingt Quatre Centimes Toutes Taxes Comprises (242.499,84DH TTC) pour le lot n°2

• Un Million Cent Trente Huit Mille Sept Cent Vingt Dirhams Soixante Dix Huit Centimes Toutes Taxes Comprises (1.138.720,78 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés du Centre Régional d'Investissement

de l'Oriental, téléchargeable à partir du site www.orientalinvest.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les déposer, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse précitée.
- Soit les remettre, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N°9573/PA

**ROYAUME DU MAROC
CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA REGION DE L'ORIENTAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE DE
PRIX N 06/2020**

Le vendredi 04 Décembre 2020 à 15 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la Conception et réalisation de supports, d'outils de communication et de publications promotionnelles pour le Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège du Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental, Boulevard Prince Héritier Moulay El Hassan, Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt Mille Dirhams (20.000DH)

L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million Deux Cent Cinquante Deux Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (1.252.800,00 DH TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du règlement des marchés du Centre Régional d'Investissement de l'Oriental, téléchargeable à partir du site www.orientalinvest.ma

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les déposer, contre récépissé au bureau d'ordre à l'adresse précitée.
- Soit les remettre, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N°9575/PA

**STE « DENCITY »
CONSTITUTION D'UNE
S.A.R.L.A.U**

I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 07.10.2020, il a été établi les statuts d'une

SARL AU, savoir :
DENOMINATION: Sté « DENCITY »
OBJET: Marchand d'appareils ou de pièces détachées ou accessoires pour radiologie et électricité médicale, Import/Export.
SIEGE : 2ème Etage Appartement 198 Av. Wahrane Zohour 1 Fès.//
D U R E E :
• 99 Ans à compter de sa constitution définitive
C A P I T A L : 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 P. Sles
De 100,00
Mr. BHIBAH HASSANE
GERANT : Mr. BHIBAH HASSANE
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 04.11.2020, sous le n° de dépôt 2940/2020 et le RC n° 64 567.
N°9574/PA

**STE « RIAD
ALMOHADES »**

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.10.2020 de la société « RIAD ALMOHADES » SARL, au capital de 2.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Bled Ben Abdellah Lots 78 et 79 Route de Séfrou V.N., il a été décidé :
* Augmentation du capital social de la société de 6.000.000,00 DHS, pour le porter de 2.000.000,00 DHS à 8.000.000,00 DHS, par la création de 60 000 parts sociales nouvelles de nominal de 100,00 DHS, chacune et ceci par incorporation des comptes courants d'associés.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 05.11.2020, sous le n° de dépôt 2959/2020, et le RC n° 29 969.
N°9576/PA

**« GARAGE BOUZARA »
SARL AU**
Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 100.000,00 DHS
Siège social : 144, Rue Med Smiha Residence Jawharat Med Smiha 6ème étage Appt 35 Casablanca Constitution

Au terme d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 19-10-2020, il a été constitué une Société à responsabilité limitée d'associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : La société prend la dénomination de : « GARAGE BOUZARA » SARL AU
Objet : La société a pour objet au Maroc qu'à l'étranger :
- Entretien et réparation mécanique de tous véhicules (automobiles, camions, motos, cyclomoteurs et quads).
- Réparation carrosserie, vidange, tôliers.
- Import-export, commercialisation de toutes pièces de rechange.
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

- Siège social : La société est fixée à Casablanca, 144, RUE MED SMIIHA RESIDENCE JAWHARAT MED SMIIHA 6ème ETAGE APPT 35.
- Durée : La durée de la société est fixée à Quatre vingt dix neuf (99) années, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

- Capital social : l'associé fiat apport à la société d'une somme en espèce de 100.000,00 DHS représentant le capital social à savoir :
- Mr LAHCEN AIT BOUZARAD : 100.000,00 DHS
- Soit ensemble Cent Mille dirhams : 100.000,00 DHS
- Gérance : Mr LAHCEN AIT BOUZARAD, est nommé gérant unique pour une durée illimitée.
- Année sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Bénéfice : Le solde après les prélèvements légaux et statutaires est réparti entre les associés proportionnellement au nombre de parts détenues par chacun.
- Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 752670 le 04/11/2020.
N°9733/PA

Société Espace Immobilier Promo Sarl
Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés en date du 17-09-2020, les associés de la société (Société Espace Immobilier Promo), société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dirhams dont le siège est à 9 Lot Samip Bd Med Zefzaf Sidi Moumen, Casablanca, ont décidé à l'unanimité ce qui suit : 1) Cession de la totalité des 670 parts de M. Laadari Abdelmalek au profit de M. Touil Hassane
2) Cession de la totalité des 330 parts de M. Zidi Abdelaziz au profit de M. Touil Hassane
3) Les 1000 parts représentant le capital social de la société de 100.000,00 dirhams sont désormais entre les mains d'un seul associé M. Touil Hassane.
4) Démission de M. Zidi Abdelaziz de ses fonctions de gérant unique
5) Nomination de M. Touil Hassane, gérant unique de la société pour une durée indéterminée
6) La forme juridique de la société devient Société à responsabilité limitée d'associé unique
7) La refonte des statuts de la société qui aura les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : Société Espace Immobilier Promo
- Forme juridique : Société à responsabilité limitée d'associé unique
- Objet : La promotion immobilière, construction, achats, ventes toute matière et matériels neufs et d'occasion de construction et de manutention, location de grue, la réparation de tout engin et services de manutention divers, travaux tous corps d'Etat, import-export.
- Siège social : 9 Lot Samip Bd Med Zefzaf Sidi Moumen, Casablanca
- Durée : 99 ans
- Capital : 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, entièrement libérées en numéraire par M. Touil Hassane : 100.000,00 DH.
- Gérance : M. Touil Hassane est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
- Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13-10-2020 sous le N° 749454.
N° 9734/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE ET DE
L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° BER/30/2020

Le Vendredi 04 Décembre 2020 à Douze heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le contrôle et suivi des Travaux d'aménagement des axes pénétrants de la voie de contournement de la ville de Berkane.

- Voie d'aménagement N°68 El Menzel.
 - Voie d'aménagement N°84 Sidi Ali Ben Yakhlaf.
 - RP6012-Boulevard N°7.
 - Voie d'aménagement N°85.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 Dhs (Huit Mille Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 540000,00 DH (Cinq Cent Quarante Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le Dossier Technique doit comprendre les pièces demandées dans l'article 4 du règlement de la consultation.

N°9577/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU DE BERKANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° Ber 31/2020

Le Vendredi 04/12/2020 à Dix heures, il sera procédé dans la Salle de réunion de la Direction Provinciale de

l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'aménagement des axes pénétrants de la voie de contournement de la ville de Berkane.

- Voie d'aménagement N°68 El Menzel.
- Voie d'aménagement N°84 Sidi Ali Ben Yakhlaf.
- RP6012-Boulevard N°7

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize Mille Dirhams (16 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.067.100,00 DH (Un Million Soixante Sept Mille Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BERKANE ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, en remplacement du dossier technique prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

Activité : CQ
Qualification : CQ3 - CQ4 - CQ7
Catégorie : I

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues à l'article 4 du règlement de la consultation.

N°9578/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux
Aux termes d'un acte SSP du 10/10/2020 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: SMJ SERVICE S.A.R.L.A.U
Siège social: ANGLE AVENUE DES FAR ET RUE D'ALSACE ETG 3 BUREAU

12 - MOHAMMEDIA.
Objet : SECURITE, JARDEINNAGE ET GARDIENNAGE
Capital Social : 100 000.00 DHS,
Gérance : M. JABRANE AHMED
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 03/10/2020 sous les N°1434 et 26453
N°9579/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION DE LA RÉGION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIÈRES
BUREAU DES MARCHÉS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 47/EXP/2020.

Le 3 Décembre 2020 à partir de 10 heures du matin, il sera procédé, dans le bureau du chef du service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Acquisition des fournitures de bureau et informatiques destinées aux classes du préscolaire, sessions de formation continue, établissements scolaires et services administratifs relevant de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate au titre de l'année 2020 en 2 lots : Lot 1 : Fournitures de bureau
Lot 2 : Fournitures informatiques.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot1 : 3500,00 DH TTC
Lot2 : 5500,00 DH TTC.

L'estimation des coûts des fournitures établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Lot1 : 116992,70 DH TTC
Lot2 : 181944,00 DH TTC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la direction provinciale de

l'académie régionale de l'Education et de la Formation de la Région Draa-Tafilalet à Ouarzazate.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°9580/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 8/BP/2020
Le 3/12/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de matériel et mobilier de bureau destinés aux services relevant du Conseil Provincial de Settat - Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dh (dix Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 444.960,00dhs T.T.C (quatre cent quarante quatre Mille neuf Cent soixante Dirhams toutes taxes compris).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat avant le 2/12/2020 à 11 heures (Heure limite pour le dépôt des prospectus et notices).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°9581/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 03/CA.INDH/2020
Le 7/12/2020 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : La conception et le suivi des travaux de construction d'une plateforme pour les jeunes à la ville de Settat - Province de Settat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Un Million Neuf Cent Mille Dirhams H.T (1 900 000,00 DH H.T).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 24/11/2020 à 10heures.

Lieu de rencontre : Division d'Équipement de la Province de Settat

L'admission des architectes est conditionnée par la présence à la visite des lieux

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale.

N°9583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE D'IGHERM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 05/CT.IGH/2020
Le 04/12/2020 à 11 h à igherm, il sera procédé dans les bureaux du président de la commune d'igherm province de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour location des biens de la commune d'igherm :souk hebdomadaire ,rahba de vente de légumes et fruits

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°9582/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE IGHIRM
AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE
N°06/CT.IGH/2020.

Le 04/12/2020 à 12 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr le Président de la Commune IGHERM à l'ouverture des plis relatifs à l'ADJUDICATION PUBLIQUE, POUR VENTE MATÉRIELS MISE EN FOURRIÈRE, FERRAILLES ET MATÉRIEAUX HORS SERVICE.

Le dossier de l'adjudication publique peut être retiré à la Régie des Recettes de C.T IGHERM. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à 10% des lots à choisir.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordres de la C T IGHERM

□ Soit les remettre au Président de la vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

□ Soit participer par soumission électronique via le portail marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du CPS relatif à cette opération.

N.B : - le concurrent peut constater les matériaux objet du présent adjudication durant les horaires légaux de travail.

Pour plus de renseignements, contacter la régie des recettes communales durant les horaires légaux de travail. (Tel: 05.28.85. 90.03).

N°9584/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE D'IGHERM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 05/CT.IGH/2020
Le 04/12/2020 à 11 h à igherm, il sera procédé dans les bureaux du président de la commune d'igherm province de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour location des biens de la commune d'igherm :souk hebdomadaire ,rahba de vente de légumes et fruits

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (neuf mille dhs) 9.000,00.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-19-69 du 24/05/2019.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°9582/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE IGHIRM
AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE
N°06/CT.IGH/2020.

Le 04/12/2020 à 12 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr le Président de la Commune IGHERM à l'ouverture des plis relatifs à l'ADJUDICATION PUBLIQUE, POUR VENTE MATÉRIELS MISE EN FOURRIÈRE, FERRAILLES ET MATÉRIEAUX HORS SERVICE.

Le dossier de l'adjudication publique peut être retiré à la Régie des Recettes de C.T IGHERM. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à 10% des lots à choisir.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordres de la C T IGHERM

□ Soit les remettre au Président de la vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

□ Soit participer par soumission électronique via le portail marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du CPS relatif à cette opération.

N.B : - le concurrent peut constater les matériaux objet du présent adjudication durant les horaires légaux de travail.

Pour plus de renseignements, contacter la régie des recettes communales durant les horaires légaux de travail. (Tel: 05.28.85. 90.03).

N°9584/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE D'IGHERM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 05/CT.IGH/2020
Le 04/12/2020 à 11 h à igherm, il sera procédé dans les bureaux du président de la commune d'igherm province de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour location des biens de la commune d'igherm :souk hebdomadaire ,rahba de vente de légumes et fruits

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE
D'OUAOUIZERH
CAIDAT D'ANERGUI
CT D'ANERGUI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
=N° 01/2020
/CT.AN/PAZ =

Le Jeudi 03 Décembre 2020 à 11 H, il sera procédé dans le siège de la Commune d'Anergui à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Location des dépendances du Souk hebdomadaire de la Commune d'Anergui au titre de l'exercice 2021.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille dirhams (5000,00 dh) pour location du souk hebdomadaire de la Commune d'Anergui.
- Le prix estimatif est de : Cent Mille dirhams (100.000,00 dh).
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau du président de la commune d'Anergui ou du bureau de la régie de recettes de ladite commune, ils peuvent être également téléchargés du portail Internet des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.
- Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune d'Anergui ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
• Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n°2.12.349 précité et l'article 04 du règlement de consultation.

N°9585/PA

Université Hassan II de Casablanca Présidence
Avis d'appel d'offres ouvert n° 22F/UH2C/2020
Le 07/12/2020 à 10h00 Il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres
N° 22F/UH2C/2020 dont l'objet est l'Aménagement de terrains de volley-ball, de Padel et de sports sur sable à l'École Normale Supérieure Casablanca, En lot unique.
Le dossier d'appel d'offres est à télécharger sur le portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 50 000,00 DH.

L'estimation, financière établie par le maître d'ouvrage, des coûts des prestations est de 2 256 260,40 DH TTC.
Une visite des lieux sera organisée pour les soumissionnaires le 19/11/2020 à 11h00 à l'École Normale Supérieure Casablanca sis km 9 Route d'el Jadida Casablanca (près du Rond point Azbane).
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 11 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès Service des Affaires Économiques de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis à l'adresse sus-indiquée ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°9586/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL
ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 21 /DRA-DOE/2020 du 09 /12/2020 à 11 heures
Le Mercredi 09 Décembre 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture Dakhla Oued Eddahab, à l'ouverture des plis relatifs à Assistance technique pour le suivi et le contrôle des travaux d'aménagement, de construction et de pistes dans la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, et l'encadrement des OPA dans la Région de Dakhla Oued Eddahab.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Régionale de l'Agriculture Dakhla Oued Eddahab ou téléchargé du site www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à : 20.000,00 dhs (Vingt mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établies est de : Un million Huit Cent Vingt Huit Mille Huit Cent dirhams (1 828 800,00 dhs) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit transmettre leurs dossiers, au maître d'ouvrage, par voie électronique
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Les sociétés marocaines admises à soumissionner doivent disposer d'un certificat d'agrément dans le domaine des études générales (D13), domaine D4 (routes, autoroute et transport), D9 (études agricoles) et calcul de structures pour bâtiment à tous usages (D14).
Les Bureaux des études non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9587/PA

CONSTITUTION
<<DROGMEDIA >>
SARL.AU
RC N° 26275

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 24/08/2020 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet :
• NEGOCE D'OUTILLAGE ET QUINCAILLERIE.
• QUINCAILLERIE OU FERRONNERIE OCCUPANT AU PLUD DEUX PERSONNES.
• NEGOCIANT.
Dénomination : << DROGMEDIA SARL AU >>
Siège : BD MOUKHTAR SOUSSI N°151 ETG 1 SAADA ALIA MOHAMMEDIA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune répartie comme suite :
- Mr SOULAIMANI SAID1000 parts.
Gérance : - Mr SOULAIMANI SAID est désigné en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal sous le N° 1266, a été effectué au tribunal de 1ere instance Mohammedia.

N°9588/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 18/DRAC/2020
Le 04/12/2020 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de

l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Achat de matériel apicole au profit des apiculteurs des provinces de Taourirt et Oujda relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental en lot unique
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchéspublics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille Dirhams (10 000,00 DH).
-l'estimation des coûts des prestations est de : quatre cent mille huit cent dirhams (400 800,00 Dh) TTC
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
-Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation, prospectus et notices devis descriptif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés ou envoyés au Siège de la DRA de l'Oriental à Oujda le 03/12/2020 avant 16 heures 30 min.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 15 du règlement de Consultation.

N°9589/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS -
MARRAKECH
Les associés de la société dite « CUBEDEAUX » société à responsabilité limitée, Au capital de 100.000,00 dh divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dh chacune et dont le siège social est situé à MAG N°01 DR CHAOUF OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC B N°43 MARRAKECH est réuni en assemblée générale Extraordinaire au siège social sur convention du gérant suivant avis communiqué à chaque associé sans exception.
- L'agrément de la cession de parts sociales intervenue entre Mr. ZLIGUI EL-HOUSSINE ET Mr. ID ABDELLAH MOHAMED, d'un côté et Mr. AGNAOU

ZOUHIR et Mr. SADOUK YASSINE de l'autre côté.
- L'a Récapitulation de la répartition de capital qui s'est établi comme suit :
Mr. AGNAOU ZOUHIR, à concurrence de : Cinq cent parts
Mr. SADOUK YASSINE, à concurrence de : Cinq cent parts
- CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ
A SOCIÉTÉ AGNOMAR SERVICES SARL SARL /CERTIFICATE N°2156676 -NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT ET SIGNATURE SOCIAL
- Les 'associés décide la modification des articles 34 et 35 de statuts et approuve que la société SERA géré et engagé vis-à-vis de la banque par la signature de gérant associé unique Mr.AGNAOU ZOUHIR-Portant CIN N° W347567 domicilier à N°34 LOT BACHAR EL KHEIR SETTAT Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech sous le N° 7378/20 le 05/11/2020

-CHANGEMENT DE LACTIVITE TRAVAUX DIVERS DU CONSTRUCTION NEGOCE (marchand de fournitures, bure tiqués et informatique)
IMPORT EXPORT
N°9590/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
SKHIRATE-TEMARA
DIVISION BUDGET
ET MARCHE
SERVICE MARCHES
Appel d'offres ouvert sur offres de prix
N° 9/2020/BG
Le 03 Décembre 2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : « TRAVAUX D'ENTRETIEN ET REPARATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AUX : PACHALIK DE TEMARA ET EX-HISBA A HARHOURA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : bureau du service des marchés de la préfecture de Skhirate-Témara il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 Dhs (Dix Mille dirhams).
L'estimation est fixé à la somme de : 283 870,80 Dhs (Deux Cent Quatre Vingt Trois Mille Huit Cent Soixante Dix Dirhams Quatre Vingt Centimes) toute taxe comprise.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 des marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer via le portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma) conformément à l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
-Une visite des Lieux sera organisée Le 19 Décembre 2020 à 10 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9591/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
SKHIRATE-TEMARA
DIVISION BUDGET
ET MARCHE
SERVICE MARCHES
Appel d'offres ouvert sur offres de prix
N° 10/2020/BG
Le 03 Décembre 2020 à 11 H, il sera procédé dans la salle de réunion du secrétariat général de la Préfecture de Skhirate-Témara à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET REPARATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS AUX :- 2 è m e ANNEXE ADMINISTRATIVE A SKHIRATE.

- CAIDAT DE SEBBAH.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : bureau du service des marchés de la préfecture de Skhirate-Témara il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 Dhs (Dix Mille dirhams).

L'estimation est fixé à la somme de : 431 506,80 Dhs (Quatre Cent Trente Et Un Mille Cinq Cent Six Dirhams Quatre Vingt Centimes) toute taxe comprise.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la préfecture de Skhirate-Témara
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer via le portail des marchés de l'état (www.marchéspublics.gov.ma) conformément à l'article 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
-Une visite des Lieux sera organisée Le 20 Décembre 2020 à 11 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9592/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 DIRECTION PROVINCIALE DE FIGUIG BOUARFA

AVIS RECTIFICATIF

DE L'AVIS D'AOO N 06 /2020

Avis d'appel d'offre ouvert n 6/2020 sur offre des prix en séance publique relatif à : Travaux D'aménagement Aux CSP : BOUANANE BOUCHAWEN BOUMARYAM TENDRARA Et ABOU LAKHAL Relevant De La DP Du Ministre De La Jeunesse Et Des Sports De Figuig A Bouarfa

Il est porté a la connaissance du public qu'une rectification est survenue concernant :

- Le montant de l'estimation est erroné :

1510200.00 dhs au lieu du 150120.00 dhs

- Le bordereau d'état estimatif

N° 9595/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat Salé Kenitra
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 SÉANCE PUBLIQUE

Le 03 Décembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
31/DPSK/2020	Travaux de construction de 13 salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Sidi Ahmed Ben Issa, Moulay Abdelkader et Sidi Omar Hadi, Province de Sidi Kacem dans le cadre de remplacement des salles préfabriquées en dur, en lot unique.	10h 45mn	39 000,00Dhs (Treize-neuf mille Dhs)	2648 280,00Dhs TTC (Deux million six cent quarante-huit mille deuxcent quatre-vingtDirhamsTTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	4

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 9599/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat Salé Kenitra
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 SÉANCE PUBLIQUE

Le 03 Décembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
32/DPSK/2020	Travaux de construction de 21 salles de classes dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Dar Aslouji, Sidi El Kamel, et Rmla, Province de Sidi Kacem dans le cadre de remplacement des salles préfabriquées en dur, en lot unique.	11h 00mn	62 000,00 Dhs (Soixante-deux mille Dhs)	4 135 824,00 Dhs (Quatre millionneuf cent treize mille huit cent vingt-quatre DirhamsTTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	3

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 9600/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat Salé Kenitra
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 SÉANCE PUBLIQUE

Le 03 Décembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
28/DPSK/2020	Travaux de construction du lycée Ibn Zohr, commune Dar Aslouji, province Sidi Kacem, en lot unique.	10h00mn	180 000,00Dhs (Cent quatre-vingt mille Dhs)	11 328 247,20 Dhs TTC (Onze million trois cent vingt-huit mille deux cent quarante-sept Dirhams 20 Centimes TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	3

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 9596/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat Salé Kenitra
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 SÉANCE PUBLIQUE

Le 03 Décembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
29/DPSK/2020	Travaux de construction d'école communautaire Ibbat, commune Moulay Abdelkader, province de Sidi Kacem en lot unique.	10h 15mn	60 000,00Dhs (Soixante mille Dhs)	4 875 577,44Dhs TTC (Quatre million huit cent soixante-quinze cent quatre-vingt-cinq cent soixante-dix-sept Dirhams 44 centimes TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	3

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 9597/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat Salé Kenitra
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 SÉANCE PUBLIQUE

Le 03 Décembre 2020, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah, à l'ouverture des plis relatifs l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
30/DPSK/2020	Travaux de construction de 11 salles de classe préscolaire dans des établissements scolaires primaires relevant des communes de Khenichate, Oulad Noual, Sidi Azouz, et Sidi Mhamed Chelh, Province de Sidi Kacem.	10h 30mn	36 000,00Dhs (Treize-six mille Dhs)	2417354,58Dhs TTC (Deux million quatre cent dix-sept mille trois cent cinquante-quatre Dirhams 58 centimes TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

-Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifié conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A2	4

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

N° 9598/PA

Sport

WAC, Raja et RSB exempts du tour de chauffe des C1 et C2

Le baptême continental du TAS sera à Banjul

La réunion du Comité d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système d'octroi des licences de clubs tenue lundi a été consacrée au tirage au sort des concours de Ligue des champions et Coupe de la Confédération CAF au titre de la saison sportive 2020-2021.

Ainsi simultanément avec la date retenue pour la finale de la C1 édition 2020, entre les clubs égyptiens d'Al Ahly et du Zamalek, le 27 courant au stade Borj Al Arab à Alexandrie, la CAF entamera du 27 au 29 novembre les péripéties de l'actuelle Ligue des champions avec la programmation du premier tour préliminaire. Un tour que le Wydad et le Raja ne vont pas disputer puisqu'ils devront faire leur entrée en matière lors du stade suivant dont les matches aller sont prévus les 22 et 23 décembre et ceux du retour les 5 et 6 janvier 2021.

Le WAC, qui avait perdu au tour des demi-finales de la C1 2020 devant Al Ahly, héritera du vainqueur du match qui opposera l'équipe ghanéenne d'Angolgold au Stade Malien. Alors que

le Raja, sorti également au dernier carré par le Zamalek, jouera soit le club de Gambia AF soit celui de Teungueth FC du Sénégal.

Bien entendu, si la logique est respectée ça sera un tour de chauffe pour les deux clubs casablancais pour que les choses sérieuses ne devront commencer qu'une fois la phase de poules entamée.

En plus du Wydad et du Raja, les autres gros calibres du football continental ont tous été exemptés du tour préliminaire, à commencer par les finalistes de l'édition en cours, Al Ahly et le Zamalek, les formations congolaises du TP Mazembe et de l'AS Vita Club, ainsi que l'Espérance de Tunis, le Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, le Horoya Conakry de Guinée et le Primeiro do Agosto d'Angola.

Pour ce qui est de la Coupe de la Confédération, la Renaissance de Berkane, tenante du titre, a été, bien entendu, exemptée du premier tour (aller : 27-29 novembre, retour : 4-6 décembre), ne devant jouer qu'au tour suivant contre le vainqueur du match qui mettra aux prises les Guinéens d'AS



Kaloum et les Mauritanien de Tévragh-Zeina.

Quant au TAS, qui prend part pour la première fois de son histoire à une compétition africaine en sa qualité de lauréat de la dernière édition de la Coupe du Trône, son baptême continental sera contre l'équipe gambienne de Gamtel FC. A l'aller, le club casablancais, évoluant en Botola D2 se produira loin de ses bases, alors qu'au retour, il jouera à la maison au grand bonheur de l'ensemble des habitants de Hay Mohammadi.

Mohamed Bouarab

Démission de Youssef Safri

L'entraîneur-adjoint du Raja, Youssef Safri, a décidé de jeter l'éponge. Pour le moment le bureau dirigeant des Verts n'a pas encore pris une décision finale au sujet de cette démission.

La démission de Youssef Safri intervient à quelques jours de la reprise des entraînements des Verts prévue le 16 courant.

Le Sud-Africain Patrice Motsepe candidat à la présidence de la CAF

La Fédération sud-africaine de football (SAFA) a approuvé la candidature de Patrice Motsepe à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), a annoncé lundi la fédération de ce pays d'Afrique australe.

Motsepe est "la personne la plus appropriée que nous pourrions proposer pour la direction de la CAF", a indiqué le président de SAFA, Danny Jordaan, lors d'un point de presse avec le ministre sud-africain des Sports, des Arts et de la Culture, Nathi Mthethwa.

"Son sens des affaires, ses capacités managériales, sa formation juridique, son réseau commercial mondial, son engagement et son amour pour le football africain en font le meilleur choix pour le leadership du football africain", a-t-il dit.

M. Jordaan a souligné également que l'environnement actuel du football exige des partenaires commerciaux du football africain de réexaminer l'offre de compétition de la CAF, mettant l'accent sur la nécessité d'améliorer son profil mondial et sa position au sein de la Fédération internationale de football association (FIFA).

Les domaines prioritaires qui devraient être abordés sont notamment le renforcement de la présence féminine dans le football, l'introduction de la technologie et de l'innovation pour améliorer la compétitivité de l'Afrique et la réduction des disparités entre les pays africains, a-t-il noté.

Par ailleurs, il s'agit de mettre en place des passerelles et des partenariats entre le football et le monde des entreprises, ainsi que de renforcer la gouvernance et l'éthique dans le football, soutient-il.

Labyad convoqué pour le rassemblement du Onze national Aboukhlahl autorisé à jouer pour les sélections marocaines



Zakaria Labyad.

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a fait appel au joueur Zakaria Labyad pour rejoindre le rassemblement des Lions de l'Atlas au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, a indiqué lundi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

L'attaquant de l'Ajax Amsterdam fera

partie des joueurs convoqués pour prendre part aux deux rencontres face à la sélection centrafricaine comptant pour les 3ème et 4ème journées des éliminatoires (groupe E) de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (CAN).

Par ailleurs, la FIFA a approuvé la demande relative au changement de nationalité sportive du joueur Zakaria Aboukhlahl qui peut désormais jouer pour les sélections nationales marocaines, a annoncé lundi la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

"La FRMF a reçu une correspondance de la FIFA comprenant l'acceptation de sa demande au sujet de la participation du joueur Zakaria Aboukhlahl en sélections nationales marocaines à la place de leurs homologues néerlandaises en application des dernières décisions relatives au statut du joueur et du changement de la nationalité sportive", a souligné l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site internet.

L'attaquant qui évolue à l'AZ Alkmaar

(Pays-Bas) fait partie de la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic pour prendre part deux rencontres face à la sélection centrafricaine.

Les Lions de l'Atlas accueilleront les Fauves du Bas-Oubangui le 13 novembre au Complexe Sportif Mohammed V de Casablanca (20H00), avant de se déplacer, le 17 novembre, à Douala au Cameroun, pour retrouver le même adversaire pour le

compte de la 4ème journée.

Le groupe E des éliminatoires comprend également le Burundi et la Mauritanie. Après les deux premières journées des éliminatoires, les Lions de l'Atlas sont leaders du groupe (4 pts, +3) suivis de la Mauritanie (4 pts, +2), tandis que la sélection centrafricaine est troisième (3 pts, 0) devant le Burundi dernier du classement (0 pt, -5).

Stage de l'EN des joueurs locaux à Maâmoura

La sélection nationale des joueurs locaux effectuera, du 9 au 17 novembre, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, dans le cadre des préparatifs pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN).

A cet effet, le sélectionneur national, Lhoucine Ammou, a fait appel à 26 joueurs pour prendre part à ce stage, a indiqué la Fédération Royale marocaine de football dans un communiqué publié lundi sur son site internet. Les joueurs retenus vont effectuer un test de dépistage du Covid-19, conformément au protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes, a fait savoir la même source.

Voici par ailleurs la liste des 26 joueurs convoqués: Mohamed Amssif, Anas Bach, Reda Jaadi, Reda Hajhouj et Naoufal Zarhouni (FUS), Ayoub Lakrad et Réda Selim (ASFAR), Zouhair Laaroubi, Omar Namsaoui, Larbi Najj, Ibrahim Bahraoui, Abdelkarim Baadi, Ismail Mokadem et Zakaria Hadraf (RSB), Ayoub Kaabi, Badii Aouk, Yahya Jabrane, Walid Karti et Achraf Dari (WAC), Abdellah Hafidi et Mohamed Al Makahasi (RCA), Soufiane Bouffini (HUSA), Hamza Moussaoui (MAT), Walid Sebbar (OCS), Abdellah Khafifi (MCO) et Mohamed El Morabit (SCCM).

Les Bleus décimés

A Clairefontaine, l'infirmier au centre du terrain



Les Bleus se sont retrouvés lundi à Clairefontaine pour le dernier sprint d'une fin d'année surchargée, sans Houssem Auar forfait et avec d'autres joueurs mal en point, conduisant Didier Deschamps à appeler le latéral Ruben Aguilar pour les trois matches internationaux prévus en une semaine.

Le sélectionneur et son staff médical, pas vernis depuis le début de saison entre la Covid-19 et les blessures, ont entériné dans la soirée la convocation du défenseur monégasque "en renfort", quelques heures après avoir annoncé l'absence du milieu lyonnais.

"Après avoir examiné Houssem Auar et la blessure qu'il a eue hier (dimanche), on va le laisser à la disposition de Lyon", a déclaré dans l'après-midi le sélectionneur en visio-conférence de presse à propos du néo-international, touché à une cuisse.

Appelé vendredi en remplacement de Nabil Fekir, lui aussi blessé, le milieu de 22 ans ne sera pas remplacé à son poste de meneur de jeu pour l'amical de mercredi (21h10) contre la Finlande, ni pour les échéances décisives de Ligue des nations au Portugal et contre la Suède.

En défense en revanche, Deschamps a jugé utile d'appeler un joueur supplémen-

taire en renfort. Cela fait le bonheur de l'arrière droit monégasque Ruben Aguilar (27 ans) qui fête sa première convocation.

La Fédération n'a pas communiqué les raisons de cet appel surprise, mais la gêne physique à une cuisse dont souffre le titulaire à ce poste, Benjamin Pavard, peut être une explication.

Deschamps doit en effet gérer plusieurs blessures en ce début de rassemblement: les concernés sont Presnel Kimpembe, victime d'une contusion au pied droit mercredi dernier en Ligue des champions à Leipzig (2-1), et son coéquipier au Paris SG Kylian Mbappé, gêné musculairement à une cuisse.

Concernant Mbappé, il est "entre les mains du staff médical", selon Deschamps. "Il n'y a pas de risque à prendre pour qui que ce soit", a par ailleurs ajouté le technicien, sans vouloir acter pour le moment la moindre absence définitive dans son groupe pour le match amical contre la Finlande.

Dès jeudi, l'ancien entraîneur de la Juventus et de Marseille avait acté l'absence de Mbappé pour la réception de la Finlande, mais espéré la présence de son joyau d'attaque pour le choc du groupe de Ligue des nations à Lisbonne samedi contre le Portugal.

Deschamps n'est pas le seul à devoir composer avec les blessures en sélection. Son homologue portugais Fernando Santos doit se passer des services du défenseur vétéran Pepe, blessé à un pied, et il devra surmonter l'état de la cheville droite de Cristiano Ronaldo, touchée dimanche en club.

A sept mois de l'Euro, d'autres favoris sont minés par des blessures encore plus graves concernant des joueurs majeurs, indisponibles pour plusieurs semaines.

L'Allemagne a ainsi perdu le talentueux milieu Joshua Kimmich (opération d'un ménisque), les Pays-Bas vont devoir se débrouiller sans leur roc défensif Virgil Van Dijk (ligaments du genou droit) et l'Espagne est orpheline de son grand espoir Ansu Fati (ménisque).

Devant les zones d'ombre concernant sa sélection, Deschamps dispose néanmoins désormais d'un groupe de 26 joueurs, ce qui lui laisse un peu de marge pour conserver un groupe compétitif en cas de coup dur.

L'équipe de France Espoirs présentant l'avantage d'être également à Clairefontaine pour préparer ses échéances décisives en vue des qualifications pour l'Euro-2021, un réservoir de joueurs n'est pas très loin en cas de nouveau coup dur. Mais pour se

trouver un arrière droit en renfort, Deschamps a visiblement préféré puiser ailleurs que chez les Bleuets, où le Parisien Colin Dagba était une option.

Forfait de quatre mois pour Fati

L'attaquant du FC Barcelone Ansu Fati, qui s'est fracturé le ménisque interne du genou gauche samedi lors de la victoire (5-2) face au Betis Séville, a été opéré lundi et son club a estimé son absence à environ quatre mois, dans un communiqué publié lundi.

Fati, qui a réussi un très bon début de saison au Barça, où il a inscrit 5 buts et délivré 2 passes décisives en 10 matches toutes compétitions confondues, pourrait être de retour à temps pour disputer l'Euro-2020, reporté d'un an à cause de la pandémie de coronavirus et dont la date est désormais fixée du 11 juin au 11 juillet prochains.

La jeune vedette du Barça (18 ans, 4 sélections) s'est blessée samedi à la demie-heure de jeu (33e) sur une faute dans la surface de réparation d'Aïssa Mandi.

Thiago Silva : *Nous ne sommes pas des machines*



Le défenseur brésilien Thiago Silva, 36 ans, a fait part lundi de son inquiétude face aux blessures liées à l'accumulation de matches à cause du calendrier resserré en raison de la pandémie de Covid-19.

"Il faut se réinventer sans arrêt. On perd des joueurs infectés par la Covid-19, ou d'autres qui se blessent parce qu'on fait beaucoup de matches. Nous ne sommes pas des machines", a déclaré le joueur de Chelsea lors d'une conférence de presse, quelques heures après avoir rejoint le centre d'entraînement de la sélection brésilienne, à Teresopolis, près de Rio de Janeiro.

La Seleção, qui affrontera le Venezuela vendredi et l'Uruguay le 17 novembre, en matches de qualification pour le Mondial-2022, a été profondément remaniée, avec une cascade de forfaits dus à des blessures (Coutinho, Fabinho...) et aussi au Covid-19, pour le milieu Casemiro, du Real Madrid.

Touché aux adducteurs, l'attaquant Neymar est for-

fait contre le Venezuela, mais le staff espère qu'il sera remis la semaine prochaine pour affronter la Celeste à Montevideo.

"On a vu des études récentes montrant qu'il est plus probable qu'on se blesse après avoir enchaîné quatre ou cinq matches (tous les trois jours). C'est très inquiétant pour nous", a insisté Thiago Silva.

L'ex-capitaine du Paris SG a assuré qu'il prenait encore plus au sérieux sa préparation en raison de son "âge avancé", notamment en ce qui concerne l'alimentation.

"Avant, je mangeais plein de bêtises, après, et même parfois avant les matches. Mais maintenant, je fais beaucoup plus attention", a-t-il révélé.

Le défenseur de la Seleção s'est dit impressionné par l'intensité du jeu en Premier League, championnat qu'il a rejoint cette saison, après huit ans au PSG.

"Lors de mes deux derniers matches, j'ai eu un terrible mal de crâne après coup, parce qu'il y a des duels aériens sans arrêt, un rythme de jeu très élevé", a-t-il raconté.

Samedi, il a inscrit, de la tête, son premier but sous les couleurs de Chelsea, lors de la victoire 4-1 sur Sheffield United.

Thiago Silva a également déclaré que l'annonce lundi d'un vaccin "à 90% efficace" contre la Covid-19 des laboratoires Pfizer et BioNtech était "la bonne nouvelle de la semaine".

"Espérons qu'il soit homologué au plus vite, pour qu'on puisse jouer dans des stades pleins à nouveau. Quand on regarde les tribunes vides, on a l'impression qu'on ne joue pour personne, même s'il y a la télé", a-t-il conclu.

Le Benfica perquisitionné par la justice portugaise



Le Benfica Lisbonne a été perquisitionné lundi dans le cadre d'une enquête pour "corruption sportive" liée notamment au transfert de joueurs, a-t-on appris lundi auprès du ministère public et du club de football le plus populaire du Portugal.

Le Parquet général de la République a annoncé avoir mené près d'une trentaine de perquisitions y compris dans les locaux de deux clubs dans une enquête portant sur divers crimes économiques, dont la corruption et le blanchiment de capitaux.

La justice enquête sur "des affaires de nature diverse, toutes liées au football professionnel", a indiqué le parquet dans un communiqué en évoquant "des parte-

nariats de coopération sportive et financière". "L'acquisition de droits sportifs de joueurs par des clubs nationaux" ou encore "des prêts accordés (...) par un ressortissant de Singapour".

D'après la chaîne portugaise TVI, le président du Benfica Luis Filipe Vieira serait la principale cible des autorités qui ont mené ces perquisitions afin de faire progresser des enquêtes déjà en cours.

Toujours selon cette télévision, la justice s'intéresse également aux transferts de trois joueurs libyens passés par la Santa Clara.

En dépit des affaires judiciaires qui ont terni son image, M. Vieira a été reconduit le mois dernier à la présidence du Benfica.

En poste depuis 2003, l'homme d'affaires de 71 ans doit être jugé pour "obtention d'avantage indu" dans le cadre d'un procès pour corruption visant seize autres personnes, dont trois juges.

M. Vieira a également été mis en examen pour fraude fiscale dans une enquête visant le club, qui a par ailleurs été impliqué dans d'autres affaires portant notamment sur des soupçons de matches truqués.

Des Tunisiens créent une main bionique modulable imprimée en 3D pour l'Afrique

Des doigts en plastique commandés par les muscles du bras, des pièces imprimées en 3D faciles à remplacer, une recharge par énergie solaire: des ingénieurs tunisiens développent une main bionique adaptée aux besoins des handicapés en Tunisie et ailleurs sur le continent africain.

Mohamed Dhaouafi, 28 ans, a conçu son premier prototype pour un projet universitaire lorsqu'il étudiait à l'école nationale d'ingénieurs de Sousse (côte est).

"Nous avions prévu de créer une plateforme de distribution de produits pharmaceutiques", se souvient-il. "Mais un membre de l'équipe avait une cousine née sans main, dont les parents ne pouvaient pas investir dans des prothèses, surtout qu'elle était encore en train de grandir: du coup, on a décidé de se lancer dans la conception d'une main". Fraîchement diplômé, M. Dhaouafi lance en 2017 sa start-up Cure Bionics dans une chambre chez ses parents, quand de nombreux camarades de promotion choisissaient de s'expatrier, attirés par de meilleurs salaires et par un goût d'ailleurs.

"Je voulais prouver que je pouvais le faire mais aussi marquer l'histoire, changer la vie des gens", explique le jeune Tunisien, désormais installé dans une pépinière d'entreprises adossée à son université. Plusieurs bourses remportées lors de compétitions et quelques dizaines de milliers de dollars

d'investissements d'une société américaine lui ont permis de recruter quatre ingénieurs.

Chacun devant son écran d'ordinateur, ils dessinent, codent ou testent une main commandée à distance. Des capteurs sur le bras humain détectent les mouvements musculaires, un logiciel les interprète pour transmettre des consignes à la main artificielle, dotée d'un poignet articulé et de quatre doigts mus par ces impulsions musculaires. Le pouce, avec articulation mécanique, doit être mis en position manuellement.

L'intelligence artificielle permet de reconnaître les impulsions musculaires des mouvements complexes, afin de faciliter l'usage de la prothèse. Cure Bionics espère commercialiser ses premières prothèses d'ici quelques mois, d'abord en Tunisie puis dans plusieurs pays du continent africain où plus des trois quarts des personnes ayant besoin d'assistance technique n'y ont pas accès, selon l'Organisation mondiale de la santé.

"Le but est d'être accessible financièrement mais aussi géographiquement", explique le jeune entrepreneur, qui figurait parmi les innovateurs de moins de 35 ans distingués en 2019 par la MIT Technology Review.

Prix envisagé: 2.000 à 3.000 dollars par main. Bien qu'élevé, c'est plusieurs fois inférieur à celui des prothèses bioniques importées d'Europe.

La startup souhaite produire au



plus près des usagers, avec des techniciens locaux pour prendre les mesures et, grâce à son logiciel, imprimer sur place en 3D des prothèses adaptées à chaque morphologie. "Une prothèse importée aujourd'hui, ce sont des semaines voire des mois d'attente à l'achat, et à chaque réparation", souligne M. Dhaouafi.

La main de Cure Bionics se compose d'éléments emboîtés, ce qui per-

met de remplacer facilement un élément endommagé ou trop petit, pour les enfants en pleine croissance. Sa batterie est rechargeable par énergie solaire, pour les régions sans électricité.

Elle peut aussi être personnalisée, comme un accessoire de mode ou "un équipement de super-héros". L'impression 3D, utilisée par d'ingénieurs bricoleurs ayant fabriqué des mains

mécaniques rudimentaires au début des années 2010, est en train de s'imposer dans la fabrication des prothèses.

"La technologie en est encore à ses débuts mais un changement majeur est en cours", indique Jerry Evans, patron de l'entreprise canadienne à but non lucratif Nia Technologies, spécialisée dans l'impression en 3D de membres inférieurs.

"Les pays moins développés vont probablement passer directement des techniques archaïques à ces technologies, qui sont beaucoup moins coûteuses" et qui font gagner un temps précieux à des praticiens trop peu nombreux, explique-t-il.

Mais l'impression 3D n'est pas une solution magique, avertit M. Evans: un savoir-faire médical reste nécessaire pour créer des prothèses réellement fonctionnelles.

Mohamed Dhaouafi s'inquiète des difficultés pour innover en Tunisie, malgré des améliorations apportées par une loi sur les start-up en 2018: impossibilité de commander des pièces sur les plateformes internationales de commerce (contraintes administratives et bancaires), manque d'accès aux financements. "La douane n'est pas bien formée pour identifier les composants et l'importation est trop compliquée, on est parfois bloqué plusieurs mois", explique-t-il.

Et de souligner: "En Tunisie, on a tout pour réussir mais on manque de visionnaires au sein de l'Etat".

Batboute aux fruits de mer

Ingrédients:

Pour les batboutes :

- un peu de levure boulangère
- 500g de farine
- sel
- l'eau tiède

Pour la farce aux fruits de mer :

- 500 g de poisson (crevettes,calamar et merlan)
- 3 carottes râpées
- 1 gousse d'ail
- 2 càs d'huile d'olive
- 1 càc d herbes fines
- 1 pincé de curry
- curcuma
- sel

Préparation :

Délayez la levure dans un bol avec un peu d'eau tiède. Mettez la farine et le sel dans un saladier et bien mélanger. Faire un puits au centre et mettre la levure diluée.

Pétrir la pâte jusqu'à l'obtention d'une boule homogène et lisse. Faites une boule et l'aplatir avec la paume de la main; et découper des petits cercles avec un petit verre (selon votre goût). Couvrir et laisser reposer 30 min. Faire cuire dans une poêle sans ajouter de matière grasse.

Dans une poêle passez les carottes râpées dans l'huile d'olive, ajoutez l'ail, les calamars en dés, le merlan et les crevettes ,faites revenir de temps à autre, ajoutez les herbes, curcuma, le curry. Laissez tiédir et farcir avec les batboutes.



Voici ce qu'il se passe dans votre corps quand vous arrêtez le sucre

Que ça soit la barre de Granola au goûter ou encore le dessert après le dîner, il est parfois difficile de diminuer sa consommation de sucre raffiné. Mais avec (beaucoup) de volonté il est possible d'arrêter cette gourmandise. Des études relayées dans la Guardian ont montré qu'arrêter le sucre pouvait avoir des effets similaires à ceux identifiés lors d'un sevrage pour des substances plus addictives. En effet, lorsque l'on mange du sucre, les récepteurs opiacés s'affolent et nous offrent une sensation agréable. Pourtant, manger trop de sucre est lié à des maux de tête, un manque d'énergie, des risques d'obésité et de surpoids et même des troubles hormonaux.

Attention à ne pas confondre le sucre naturellement présent dans la nourriture (comme dans les fruits par exemple) qui lui est bon pour notre santé, et le sucre raffiné qui contient beaucoup de calories et n'a presque aucune valeur nutritionnelle alors que les sucres naturels contiennent des vitamines et des minéraux.

Lorsque l'on mange du sucre, notre cerveau libère de la dopamine et de la sérotonine car les zones de récompense de notre cerveau sont stimulées. Lorsque l'on arrête totalement le sucre "le corps peut le percevoir et vous pourrez vous sentir irritable ou de mauvaise humeur, particulièrement lors des premiers

jours", confie Robert Glatter médecin au Lenox Hill Hospital à Insider. Des maux de tête et même une sensation de fatigue peuvent apparaître. Mais heureusement "après une semaine environ, on se sent à nouveau énergique, plus vivant et moins irritable" précise le médecin.

Si vous souffrez d'acné, il est possible que votre peau soit moins prompte à développer des boutons. Tout simplement car le sucre raffiné provoque des pics d'insuline dans notre corps, ce qui peut provoquer des inflammations de la peau, conséquence avérée : un vieillissement prématuré de la peau, de l'acné et de la couperose.

Cela pourrait aussi améliorer la qualité de votre sommeil au bout de quelques semaines. En effet, selon Insider, le sucre raffiné diminue les périodes de sommeil paradoxal. Manger moins de sucre pourrait donc limiter le nombre de fois où vous vous réveillez pendant la nuit.

Vous risquez de perdre du poids, mais cela ne se fera pas du jour au lendemain. En effet, consommé en trop grande quantité, le sucre raffiné est transformé en gras par notre corps. Mais les effets de la perte de poids lorsque l'on ne consomme plus de sucre se constatent seulement après une à deux semaines, affirme le docteur Robert Glatter.